

T.C.
UNIVERSITE DE MARMARA
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
FACULTE DE SCIENCE POLITIQUE
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE ET D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

**LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE A
L'EPREUVE DES CRISES BILATERALES : 2001-2018**

MEMOIRE DE MASTER

Hilal YÖRÜK

İSTANBUL, 2019

T.C.
MARMARA ÜNİVERSİTESİ
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
FACULTE DE SCIENCE POLITIQUE
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE ET D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE A
L'EPREUVE DES CRISES BILATERALES : 2001-2018

MEMOIRE DE MASTER

Hilal YÖRÜK

Sous la direction de

DR. ÖĞR. ÜYESİ MERVE ÖZDEMİRKIRAN-EMBEL

İSTANBUL, 2019



T.C.
MARMARA ÜNİVERSİTESİ
SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ MÜDÜRLÜĞÜ

TEZ ONAY BELGESİ

KAMU YÖNETİMİ Anabilim Dalı SİYASET VE SOSYAL BİLİMLER
(FRANSIZCA) Bilim Dalı TEZLİ YÜKSEK LİSANS öğrencisi HİLAL YÖRÜK'nun LA
RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE A L'EPREUVE
DES CRISES BILATERALES: 2001-2018 adlı tez çalışması, Enstitümüz Yönetim Kurulunun
8.08.2019 tarih ve 2019-25/6 sayılı kararıyla oluşturulan jüri tarafından oy birliği / oy çokluğu ile
Yüksek Lisans Tezi olarak kabul edilmiştir.

Tez Savunma Tarihi 23 / 08 / 2019

Öğretim Üyesi Adı Soyadı

İmzası

1.	Tez Danışmanı	Dr. Öğr. Üyesi MERVE ÖZDEMİRKIRAN EMBEL	
2.	Jüri Üyesi	Prof. Dr. BESİM BÜLENT BALI	
3.	Jüri Üyesi	Doç. Dr. BEKEN SAATÇIOĞLU	

Prénom Nom : Hilal Yörük

Département : Science Politique et Administration Publique (Français)

Faculté : Science Politique

Directrice du Mémoire : Dr. Öğretim Üyesi Merve Özdemirkıran Embel

Type de mémoire et la date : Mémoire de master, 2019

RESUME

Dans cette étude, il était question de savoir comment les relations commerciales franco-turques qui ont une histoire profonde pouvaient-elles continuer sans interruption malgré les crises bilatérales. Les deux pays ont vécu des crises diplomatiques à partir de 2001 relatives à l'acceptation de la Turquie dans l'Union Européenne et à la question arménienne. Pendant les moments de crise il a été constaté que les relations diplomatiques ont diminué de temps en temps et que le côté turc a utilisé les relations commerciales comme une contre-mesure. Malgré cela, les relations commerciales n'ont pas changé parallèlement aux relations diplomatiques. Elles ont augmenté pendant les années où les crises étaient intenses, au cours des dernières années elles sont stables voire elles ont une tendance à diminuer. Dans ce contexte, il a été fait une étude de cas avec les hommes d'affaires qui se trouvent en Turquie, les diplomates, la chambre de commerce et les conseillers économiques publics et privés en se demandant comment les relations commerciales pouvaient-elles continuer sans interruption malgré les crises bilatérales. Cette étude qui analyse la situation en question à l'aide des données économiques, des données historiques et des témoignages, a relevé que les relations commerciales franco-turques sont l'un des facteurs qui empêchent d'approfondir les crises diplomatiques.

Mots-clés : Relations Commerciales Turco-Françaises et Relations Diplomatiques, Périodes Des Crises Bilatérales Franco-Turques, Relations Franco-Turques Au Regard De l'Union Européenne, Question Arménienne.

İsim ve Soyadı : Hilal Yörük

Anabilim Dalı : Fransızca Kamu Yönetimi

Bilim Dalı : Siyaset ve Sosyal Bilimler Bilim Dalı

Tez Danışmanı : Dr. Öğretim Üyesi Merve Özdemirkıran Embel

Tez Türü ve Tarihi : Yüksek Lisans, 2019

ÖZET

Bu çalışmada köklü bir geçmişe sahip olan Türk Fransız ticari ilişkilerinin ikili krizlere rağmen kopmadan nasıl sürdürülebildiği ele alınmıştır. İki ülke 2001 yılından itibaren Türkiye'nin Avrupa Birliğine üyeliği ve Ermeni sorunu bağlamında ikili diplomatik krizler yaşamıştır. Bu krizler süresince zaman zaman diplomatik ilişkilerin zayıfladığı gözlemlenmiş ve Türkiye tarafı karşı koz olarak ticari ilişkileri öne sürmüştür. Buna rağmen ticari ilişkiler diplomatik krizler paralelinde bir değişim göstermemiştir. Krizlerin yoğun yaşandığı yıllarda artarken son yıllarda toplam ticaret rakamları sabit kalmaya, en son zamanlarda ise azalma eğilimi göstermeye başlamıştır. Bu bağlamda Türkiye'de bulunan Fransız iş insanları, diplomatlar, ticaret odası ve danışmanlık şirketleri ile saha çalışması yapılmış ve ikili krizlere rağmen ticari ilişkilerin hiç kopmadan nasıl devam ettiği sorgulanmıştır. Söz konusu durumu ekonomik veriler, tarihsel veriler ve tanıklıklarla destekleyen bu çalışmada Türk Fransız ticaret ilişkilerinin birçok diğer faktörle beraber diplomatik krizlerin derinleşmesini engelleyici bir rolü olduğu görülmüştür.

Anahtar Kelimeler: Türk Fransız Ticari ilişkileri ve Diplomatik ilişkileri, Türk Fransız İkili kriz dönemleri, Avrupa Birliği üzerinden Türk Fransız ilişkileri, Ermeni Meselesi.

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser tout d'abord mes remerciements à ma directrice de mémoire, Mme. Merve Özdemirkıran Embel pour son suivi, ses précieux conseils et son aide pour la réalisation de ce travail.

Je me dois également d'exprimer toute ma gratitude à Mme. Cécile Lavigne Directrice d'Invest de Business France, pour ses encouragements, son aide lors de la recherche des contacts pour les entretiens.

De plus, je tiens à manifester ma reconnaissance toutes les personnes avec lesquelles j'ai réalisé des entretiens ; Mme. Simay Soylu Directrice générale d'ERAI, Mme. Cécile Lavigne Directrice de service d'Invest de Business France, M. Stéphane Dubost Conseiller économique de Service Économique Régional de l'ambassade de la France, M. Raphaël ESPOSITO Directeur de la Chambre de commerce française en Turquie le, Mme. Frédérique Guegan Tayar Directrice adjointe de Groupama de la Turquie, M. Bertrand Buchwalter Consul générale de la France à Istanbul, M. Jerome Leroy Directeur général de Nexans de la, M. Bertrand Saraux Directeur général d'Air Liquide, M. Vincent Darbo Directeur Général de Chanel de Turquie et un interlocuteur qui veut rester anonym.

Ce travail de recherche ne serait pas parvenu à son terme sans le soutien de mon entourage le plus proche. Je remercie mon frère et mes parents qui m'ont apporté une grande aide morale et qui ont toujours été à mes côtés. Je remercie tous mes amis particulièrement à Fulya qui a toujours été à mon côté pendant la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à manifester par ailleurs ma forte reconnaissance à Mme. Seher Adıgüzel qui était l'une des mes professeur de français à l'Université Marmara pour ses précieux aides et ses encouragements.

Pour finir, je remercie tous les membres de mon jury, du temps et de la disponibilité trouvés pour lire ma thèse et participer à cette soutenance.

TABLE DE MATIERES

REMERCIEMENTS.....	III
TABLE DE MATIERES.....	IV
TABLE DES TABLEAUX.....	VII
TABLE DES FIGURES	VIII
SIGLES	1
INTRODUCTION	2
PARTIE I.....	6
A. UNE BREVE HISTOIRE DES RELATIONS FRANCO-TURQUES	6
1. <i>De l'Empire Ottoman A La République De Turquie.....</i>	<i>6</i>
a. L'origine De Présence Française Dans L'empire Ottoman	6
1. Capitulations.....	6
2. La Création Des Chambres De Commerce Dans Les Deux Pays.....	8
3. L'influence française sur l'éducation et la francophonie en Turquie.....	9
2. <i>Les relations avec l'Europe en fonction des politiques commerciales extérieures et des politiques industrielles de la Turquie</i>	<i>12</i>
a. Les politiques d'industrialisation de la Turquie jusqu'en 1980.....	12
b. Les politiques de commerce extérieur et d'industrie de la Turquie après 1980	16
B. AU-DELA DES RELATIONS BILATERALES : LE FACTEUR	
EUROPEEN.....	16
1- <i>La question d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne.....</i>	<i>16</i>

2-	<i>La question arménienne</i>	19
----	-------------------------------------	----

PARTIE II 21

A. LES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES 21

1- La Turquie et la France en chiffres 21

a- La présentation générale de la Turquie : 21

b- La présentation générale de la France : 22

c. Produit Intérieur Brut..... 23

d. Commerce extérieur 24

2- Les accords souverains et les projets interétatiques..... 28

a. Les projets d'accord de coopération 29

1- Dans le domaine spatial 29

2- Dans le domaine ferroviaire..... 30

3- En matière d'énergie nucléaire 31

4- Dans le domaine de la défense..... 31

b. La saison de la Turquie en France en 2009 32

B. DES INVESTISSEMENTS ET DE COMMERCE..... 33

1. La présence économique de la France en Turquie..... 35

a. Les investissements français 35

b. Le commerce français en Turquie 35

c. Les grandes entreprises françaises implantées en Turquie 36

2. La présence économique de la Turquie en France 38

a. La diaspora turque en France et ses activités économiques..... 39

b. Les investissements turcs et les grandes entreprises turques implantées en France..... 40

PARTIE III.....	41
A. LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO TURQUES MALGRE LES	
CRISES BILATERALES	41
1. <i>Les crises bilatérales franco-turques et la continuité des activités commerciales</i>	
42	
a. Au niveau export-import.....	42
b. Au niveau des investissements	43
c. Les grands contrats comme une exception	48
2. <i>Les liens entre le commerce et la diplomatie à l'intermédiaire des institutions</i>	
<i>publiques et privées</i>	<i>48</i>
a. Les missions des acteurs économiques au moment des crises diplomatiques.....	51
3. <i>Pistes pour l'amélioration des relations.....</i>	<i>52</i>
CONCLUSION	54
SOURCES	57

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Principaux Indicateurs Economiques par Pays	23
TABLEAU 2 : Commerce Extérieur de la Turquie par années, 2001-2018	25
TABLEAU 3 : Les Principaux Pays Partenaires de la France en 2018.....	27
TABLEAU 4 : IDE Français En Turquie et IDE Turks En France	33
TABLEAU 5 : Exportations Françaises En Turquie Hors Materiel Militaire.....	36
TABLEAU 6 : Exportations Turques En France Hors Materiel Militaire	38



TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 : IMPORTATIONS PAR PAYS ET PAR AN, VARIATION PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE (%).....	26
FIGURE 2 : EVOLUTION ANNUELLE DES ECHANGES FRANCO- TURCS.....	34



SIGLES

CCEF Conseiller du commerce extérieur de la France

CCI (Chambre de commerce et d'industrie)

DEİK Dış Ekonomik İlişkiler Kurulu - Conseil Des Relations Economiques Exterieures

DETIK Centre de recherche de la Turquie

DP Demokrat Parti- Parti démocrate

EAU Émirats Arabes Unis

GTA Global Trade Atlas

IDE Investissement Direct Etranger

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

OCDE Organisation de coopération et du développement économique

ONU Organisation des Nations Unies

OTAN Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PIB Produit intérieur du brut

SECO State Secretariat for Economic Affairs

SER Service Economique Regional de l'ambassade

TÜSİAD Türkiye Sanayicileri ve İşadamları Derneği - Association Des Industriels Et Hommes D'affaires Turcs, Partenaire Du Medef En France

UMP l'Union du mouvement populaire

YASED Uluslararası yatırımcılar derneği - Association internationale des investisseurs

INTRODUCTION

Les dynamiques de l'histoire et les rôles que la France et la Turquie ont assumé dans leur histoire ont poussé ces deux pays à construire des alliances afin d'être plus forts contre les menaces. La première alliance franco-turque qui remonte au début de XVI^e siècle possède une particularité d'être l'une des premières alliances laïques de son époque. Comme l'affirme le Consul Général de la France à Istanbul (actuel) Monsieur Bertrand Buchwalter lors d'une conférence à l'Université de Marmara ;

« La Turquie est notre premier allié historique. Cette alliance entre François I^{er} et Soliman Le Magnifique est très importante puisque c'est la première fois dans l'histoire que deux Etats souverains mettent la religion de côté. Aujourd'hui c'est normal, à l'époque cette audace était très grande. En effet, au XVI^e siècle la religion occupait une place encore plus importante qu'aujourd'hui, elle déterminait souvent les alliances. »

Cette reconnaissance mutuelle diplomatique mène par la suite les deux États à développer davantage leurs coopérations dans plusieurs domaines. D'abord, elles orientent les deux vers le domaine économique par le biais des capitulations. Même si ces dernières gagnent plus tard un caractère inégalitaire, elles peuvent être citées comme le début des relations économiques. Étant donné que les relations économiques et commerciales exigent d'être en contact par rapport au côté turc et au côté français, une influence mutuelle déploie encore ses effets aujourd'hui, les écoles françaises en Turquie et la culture commune. Les bonnes relations ont continué après la chute de l'Empire Ottoman avec la République de Turquie. Elle a été reconnue en premier par l'État français parmi les pays occidentaux malgré une rupture dans les relations liée à la crise d'Alexandrette.

Pourtant, après une longue période de relations politiques et diplomatiques assez satisfaisantes auprès de deux États, 2001 et les années suivantes sont surtout marquées par des crises bilatérales. Dans cette étude, les crises dont il s'agit sont des crises diplomatiques entre les deux pays. Il ne faut pas confondre les crises diplomatiques avec les crises internationales. En effet, selon la définition de Michael Brecher, les crises internationales sont premièrement le changement et/ou une augmentation des interactions

qui perturbent les relations entre deux ou plusieurs Etats avec une possibilité d'action militaire. Ensuite, elles déstabilisent les relations des Etats et menacent la structure du système international. Alors que les relations diplomatiques et les actes économiques comme les boycotts sont l'un des facteurs qui déclenchent le changement ou l'augmentation des interactions perturbatrices entre des Etats. En fait, toutes les crises diplomatiques comme celles entre la France et la Turquie n'arrivent pas au point d'une crise internationale. Les crises diplomatiques peuvent être définies comme une période de pré-crise internationale.¹ Conformément à la définition de Brecher, les crises entre la France et la Turquies peuvent être classifiées comme des crises diplomatiques sans menaçant le système international.

Les crises diplomatiques se concentrent notamment sur l'acceptation de la Turquie dans l'Union Européenne et la question arménienne relative aux événements de 1915. La première de ces crises est liée au projet de loi passant au Parlement le 29 Janvier, 2001 « La France reconnaît publiquement le génocide arménien ». Celui-ci a été à l'émergence de réactions en Turquie. La deuxième a eu lieu en 2003, lorsqu'il a été annoncé qu'une loi serait proposée sur le négationnisme punissant ceux qui nient l'existence du génocide arménien. La crise a pris de l'ampleur en 2006 lorsque le Parlement français a adopté un projet de loi selon lequel l'opposition au génocide et à la controverse serait passible d'une peine d'emprisonnement d'un an. Bien que cette loi controversée n'ait pas atteint le Sénat, elle a suffi à envenimer les relations entre les deux pays. En 2012, le parti au pouvoir de Nicolas Sarkozy a adopté une loi similaire au Parlement qui est passée en 2011, ce qui a entraîné une aggravation de la crise et l'ambassadeur de Turquie a été rappelé pour la première fois. Pendant cette période de crise, la Turquie a engagé plusieurs sanctions diplomatiques et économiques contre la France.

Il est vrai que les crises et les tensions ont un impact sur les relations franco-turques au point que la Turquie rappelle son ambassadeur à Paris pour consultation. Mais il faut ajouter que l'ambassadeur de la France n'a jamais été déclaré *persona non grata*, c'est-à-dire qu'il n'est pas souhaitable qu'il reste dans le pays. Même si cela n'est jamais arrivé pour l'ambassadeur de la France, il y eut des moments de contraction des relations.

¹ Michael Brecher, **Crises in World Politics**, Oxford ; Pergamon Press, 1992, p. 2-4

Certains médias et certaines autorités administratives ont appelé à boycotter les produits français et les entreprises françaises en Turquie. Pendant ces périodes de crise, la Turquie a déclaré qu'elle allait engager plusieurs sanctions diplomatiques et économiques contre la France. Même si l'accent a été mis davantage sur les relations économiques que sur les relations diplomatiques, les relations commerciales avec la France ont augmenté de 257% entre 2005 et 2011.

Dans ce contexte où les relations bilatérales ont connu des moments de crises politiques importantes, il a été constaté que les relations économiques ont continué à se développer, au moins elles n'ont jamais été suspendues par les autorités ni par les acteurs du marché. L'importance de cette analyse se trouve dans le fait que même si les relations franco turques ont connu plusieurs aléas dans le plan bilatéral, les relations économiques et commerciales ne se sont jamais arrêtées, voire au contraire il y a eu une hausse des échanges commerciaux et une augmentation des investissements entre les deux pays. D'où l'intérêt de la question suivante : comment les relations commerciales peuvent-elles continuer sans interruption et ce, malgré les crises bilatérales ? Il doit y avoir notamment d'autres facteurs qui assurent les relations économiques pendant les moments difficiles. Il est important que les acteurs diplomatiques ainsi que les acteurs économiques analysent bien ces facteurs qui peuvent être cités sous une forme provisoire telle que les exigences économiques, la structure indépendante des sociétés privées, les agents intermédiaires. En effet, cela leur permet de bien se positionner lors des moments difficiles qui peuvent arriver malgré les profondeurs historiques.

Cette étude est basée sur l'analyse des documents officiels, des articles scientifiques, des articles de presse, des données économiques et commerciales et aussi sur l'analyse des entretiens semi-directifs qui ont été réalisés entre le mois de mars et le début de juin. Il y a dix interlocuteurs au total et ce sont des acteurs du commerce, des agents intermédiaires, un conseiller économique et un diplomate. Tous les entretiens se sont faits au siège de l'établissement des interlocuteurs. Les acteurs commerciaux ont été choisis dans différents secteurs. Parmi les interlocuteurs, il y en a un qui a voulu rester anonyme. Les noms et les fonctions du reste des interlocuteurs peuvent être cités ainsi : Mme. Simay Soylu Directrice générale d'ERAI le 5 mars 2019, au siège d'Erai. Mme. Cécile Lavigne Directrice de service d'Invest de Business France le 13 Mars 2019 au siège de Business France à Istanbul, M. Stéphane Dubost Conseiller économique du

Service Économique Régional de l'ambassade de la France le 18 Mars 2019 au siège de SER, M. Raphaël ESPOSITO Directeur de la Chambre de commerce française en Turquie le 21 mars 2019 au siège de CCI, Mme. Frédérique Guegan Tayar Directrice adjointe de Groupama de la Turquie le 3 Avril 2019 au siège de Groupama en Turquie, M. Bertrand Buchwalter Consul générale de la France à Istanbul le 10 Avril 2019 au Consulat général de la France à Istanbul, M. Jerome Leroy Directeur général de Nexans de la Turquie le 7 Mai 2019 au siège de Nexans à Istanbul, M. Bertrand Saraux Directeur général d'Air Liquide de Turquie le 29 Mai 2019 au siège de Air Liquide à Istanbul, M. Vincent Darbo Directeur Général de Chanel de Turquie le 7 juin 2019 au siège d'Istanbul.

Nous allons diviser notre travail en trois grandes parties. En premier lieu, nous allons analyser l'histoire des relations économiques et diplomatiques depuis l'époque Ottomane en fonction des politiques commerciales et industrielles de la Turquie mais aussi les crises dans les relations bilatérales.

En second lieu, nous allons analyser les relations économiques et commerciales des deux pays à l'aide des données économiques et commerciales, des chiffres et des graphiques durant la période allant de 2001 à 2018. En dernier lieu, nous allons voir les accords souverains et les projets interétatiques ainsi que d'investissement et de commerce des sociétés privées afin de mieux analyser la présence mutuelle de ces deux pays. Les entretiens nous permettront d'avoir une idée précise sur les relations économiques et commerciales lors de cette période qui commence en 2001 et qui vont jusqu'à 2018.

PARTIE I

A. UNE BREVE HISTOIRE DES RELATIONS FRANCO-TURQUES

1. De l'Empire Ottoman A La République De Turquie

a. L'origine De Présence Française Dans L'empire Ottoman

L'établissement des relations franco-turques est considéré d'être réalisé au cours de XVI^e siècle, selon nombreux ressources. Pourtant, un siècle précédent le Sultan Bajazet II rend un émissaire auprès de Louis XI afin de lui proposer une alliance pour la libération de son frère qui est en otage. Un siècle après, Soliman « Le Magnifique » et François I^{er} se conforte lors de bouleversements à cause de l'héritage de Habsbourg pour faire une alliance contre les Habsbourgs. En 1535, le premier ambassadeur officiel de la France se rend auprès de l'Empire Ottoman. Cette ambassade signe le premier accord de Capitulations avec le Sultan.² Les accords des capitulations sont importants du fait des privilèges commerciaux qu'elles portent dans le cadre de notre travail. C'est pour cela que la partie suivante sera réservée aux capitulations.

Au XVI^e siècle, tout le territoire européen excepte le territoire de l'empire ottoman était au croyance christianisme. Même si le christianisme pouvait survivre dans le territoire Ottoman, il était considéré que l'Ottoman était un représentant de l'islam et que toute l'Europe défendait le christianisme contre les autres religions particulièrement contre l'islam.³ C'est pour cela qu'il semblait impossible de faire une alliance entre ces deux religions notamment de faire une alliance islamo-chrétien contre un État chrétien. Par conséquent, l'alliance franco-turque au XVI^e siècle est-elle importante, ce n'est pas seulement une connaissance mutuelle de ces deux cultures mais elle est importante aussi en vue de cette particularité. Elle est ancrée ainsi dans l'histoire étant une alliance laïque.

1. Capitulations

² Jean-Pierre Salvétat et Catherine Izzo, **Plaidoyer pour la Turquie**, Paris : Editions L'Harmattan, 2011, p. 18-25.

³ J.M. Roberts, **Avrupa Tarihi**, Istanbul : Inkilap Kitabevi, Fethi Aytuna (trans.), 2010, p.312.

Les privilèges que Soliman a accordées à la France en 1535 ont été acceptées comme la première capitulation donnée par l'Empire Ottoman dans nombreux de ressources ainsi que Jacques Thobie a mentionné dans son œuvre intitulé "l'intérêt et l'impérialisme français dans l'Empire Ottoman". Après 400 ans de la signature de capitulation, les relations franco-turques s'est fondé au fur et à mesure à la base économique comme au début à la nature des capitulations.⁴

Les capitulations garantissent aux étrangers la liberté individuelle, la liberté religieuse ; elles promettent l'inviolabilité domicile ainsi qu'une protection de matière civile et de matière pénale. Pour les capitulations, il y a trois dates importantes ; la première 1535 qui est le début des capitulations, la date suivante est le 28 Mai 1740 qui est la date de Capitulation de France Luis XV et le Sultan Mahmoud, et la troisième c'est la date où pour la première fois il y a eu une question de l'abrogation des capitulations au Congrès de Paris. ⁵ Les privilèges des capitulations ont été abrogés une nouvelle fois en 1914 mais elles sont revenues plus fortes avec le traité de Sèvres. Enfin, le gouvernement de République de Turquie les a abrogés définitivement aux conférences de Lausanne. ⁶

La nature des capitulations dans une première période était presque purement commerciale. Elles étaient temporaires comme les conventions commerciales. C'est-à-dire la durée réservée pour eux était limitée à la vie du sultan. Les renouvellements sont faits en général sans difficultés à l'exception d'une période entre 1604 et 1673. Soixante-dix ans les capitulations ne sont pas renouvelées. ⁷ Au premier aspect, il vient à l'esprit une rupture des relations diplomatiques. Pourtant des références historiques confirment la continuité des relations sans rupture. ⁸ Les nouvelles capitulations ont protégé la nature de celle de la première. A partir de le 28 Mai 1740, elles sont devenues permanentes.

⁴ Jacques Thobie, **Intérêts et impérialisme français dans l'empire ottoman 1895-1914**, Paris : Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1977, p. 21-28.

⁵ G. de Pélissier du Rausas, **Les régimes des capitulations dans l'Empire Ottoman**, 1910 <https://archives.saltresearch.org/handle/123456789/109936>, (11.06.2019)

⁶ Baskın Oran, **Türk Dış Politikası**, V.1, Istanbul : İletişim yayınları, 2016, p.115.

⁷ Jacques Thobie, **Intérêts et impérialisme français dans l'empire ottoman 1895-1914**, p.21-28.

⁸ G. de Pélissier du Rausas, p. 24-25.

Les capitulations sont une question qu'il est nécessaire de mentionner dans cette étude du fait de son importance historique au sujet de l'origine des investissements étrangers depuis l'empire ottoman jusqu'à la République de Turquie.

2. *La Création Des Chambres De Commerce Dans Les Deux Pays*

Ce phénomène est apparu au 19ème siècle dans le monde. Jusqu'à la première guerre mondiale, le nombre des chambres de commerce était 100 au total. Le fait d'ouvrir une chambre de commerce dans un pays signifiait de l'importance qui était attribué à ce pays. Dans ce cadre l'empire ottoman portait une grande importance d'autant plus qu'il possédait 9 des 100 de chambres de commerce dans le monde.

La France étant un pays qui ouvrait le plus grand nombre des chambres de commerce aux pays étrangers ouvre une chambre de commerce à Istanbul en 1884. Celle-ci était la première chambre de commerce française à l'étranger. Il faut noter qu'à l'époque il n'y a qu'une Chambre de Commerce, celle d'Autriche-Hongroise créée en 1870 située à Istanbul. Celle-ci est connue avec un statut d'être la plus ancienne CC à Istanbul. CCI Françaises a été fondé juste son derrière en 1884 avec un objectif de protéger les droits des hommes d'affaires français à l'Ottoman, de les aider et d'informer le service de l'ambassade sur des sujets économiques.⁹

La France donnait une importance particulière aux chambres de commerce à l'étranger de sorte qu'elle était personnellement impliquée dans l'organisation de ses règlements. A l'époque, 29 chambres de commerce parmi 100 chambres de commerce dans le monde étaient françaises. Pourtant cela ne signifie pas que les chambres de commerce n'avaient pas d'autonomie. Au contraire, elles avaient une large autonomie pour qu'elles s'élargissent librement à l'étranger.¹⁰

En parallèle, la Chambre de Commerce de Marseille contribuait également aux relations franco-turques. En 1669, « l'École des jeunes de langue » a été créée à Istanbul pour former les interprètes au service de la diplomatie et du commerce. Dans le cadre de l'éducation de cette école, tous les trois ans, six enfants de 10 ans sont envoyés de France

⁹ Adnan Giz, Osmanlı Devleti'nde ticaret, Sanayi Odaları ve Borsalar, **Tanzimattan Cumhuriyete Türkiye Ansiklopedisi**, V.1, İstanbul : İletişim Yayınları, 1985, p.752.

¹⁰ Zafer Toprak, « Osmanlı'da "Ecnebi" Ticaret Odaları », **Finans Dünyası**, (Février, 1990), p.78-81.

à Istanbul. Le nombre d'élèves a été augmenté au fur et à mesure. C'était la CC de Marseille qui couvrait les frais de voyage de ces élèves. A partir de 1700, douze jeunes Ottomans généralement Arméniens ont commencé à être envoyé en France avec le même objectif. Il faut noter que « l'École des jeunes de langue » a disparue avec le temps mais cela donnera naissance à l'INALCO d'aujourd'hui. ¹¹

Dans la revue commerciale en 1923 le potentiel de la Turquie s'étudie sur le mode de transport notamment sur le développement futur de l'automobile en Turquie. Cette étude souligne l'importance d'atteindre la circulation sur la voie d'Anatolie du fait de sa vaste capacité à développer ainsi que la voie d'Istanbul du fait de sa situation particulière. ¹²

3. L'influence française sur l'éducation et la francophonie en Turquie

Il existe l'influence française qui commence à partir de l'époque de l'Empire Ottoman et se poursuit jusqu'aujourd'hui, sur l'éducation, ensuite sur l'évolution de la culture générale en Turquie. Les entretiens réalisés pour cette étude montrent que cette influence sur l'éducation est très attachée aux relations économiques franco-turques actuelles. Car c'est un impact qui peut être déterminant des choix entrepreneurs français et des entrepreneurs turcs. C'est-à-dire l'influence française sur l'éducation et la francophonie fonctionnent à deux sens. Tout d'abord au sens de communication parce qu'un entrepreneur préfère bien communiquer avec ses business partenaires dans un pays étranger. Cela permet d'établir une bonne relation de business entre eux en même temps qu'il permet de mettre au travail sans perdre de temps avec l'adaptation d'une autre culture. Au deuxième sens, si les conditions sont bien établies, un homme d'affaire qui est élevé sous l'influence d'une culture étrangère est toujours plus proche de faire un investissement dans le pays qui appartient à cette culture. A ce stade de notre analyse, il faut aborder en premier lieu les écoles françaises à l'époque ottomane, pour ensuite exposer la situation actuelle.

¹¹ Jean-Pierre Salvétat et Catherine Izzo, **Plaidoyer pour la Turquie- De François 1er à Nicolas Sarkozy**, Paris, 2011, p.18-25.

¹² **La Revue Commerciale du Levant**, Constantinapol : N°365,, (Mai 1923), p. 586-588.

La plus ancienne institution d'éducation française à Istanbul est Saint-Benoît dont l'histoire remonte à l'époque byzantine. En fait, cette école française a témoigné beaucoup de fermetures et réouvertures dans son histoire. A ce stade de notre analyse, il faut aborder de quelques-unes de ces fermetures comme celle de 1783 du fait de l'invasion de Napoléon en Égypte. Ensuite, l'école qui a été rouverte par la déclaration de Sultan, a été refermé au cours de la première guerre mondiale. Après cette époque, le statut des établissements d'enseignement étranger en Turquie a été régularisé par le Traité de Lausanne.¹³

L'école impériale de Galatasaray est un grand symbole dans le développement des relations culturelles franco-turques. Toutefois, elle n'est pas fondée par cet objectif mais par un objectif d'instruire et former les cadres destinés à l'administration du Palais. Les personnes qui faisaient partie à cette école étaient parfaitement instruites dans les divers domaines et importantes dans l'administration de l'empire ottoman. Le fait que l'Empire ottoman recherche à l'occidentaliser du système éducatif à l'époque de Tanzimat a accru son rôle. En effet, la qualité et le contenu d'établissement a été fait équivalant aux lycées français.¹⁴ *« Ce lycée créé en 1867 par les autorités turques mais une volonté commune avec la France à l'époque d'additionner nos forces dans le domaine de l'enseignement. C'est un lycée turc public où l'enseignement français »*¹⁵

L'influence française sur le système éducatif turc peut être expliquée par la fondation de l'École Militaire de Harbiye en 1834. Car la plupart de ceux qui sont diplômés de cette école ont été envoyés en France pour compléter leurs études. Plus le nombre des étudiants augmente, plus le contrôle de leurs études, leur éducation religieuse devient difficile pour l'Empire Ottoman. C'est pour cela, avec un objectif de conserver chez leurs élèves la politesse nationale, la moralité et les traditions islamiques, que l'Empire Ottoman a ouvert une école connue sous le nom de Mekteb-i Osmani à Paris en

¹³ Erdem Aksoy, « **Başlangıcından Günümüze Türkiye'de Fransız Okulları** », <https://gerflint.fr/Base/Turquie8/aksoy.pdf>, 2015, (08.04.2019)

¹⁴ « L'histoire du Lycée de Galatasaray », <http://www.gsl.gsu.edu.tr/fr/tarihce/genel> (08.04.2019)

¹⁵ Bertrand Buchwalter, -Consulat Général de la France à Istanbul-, Conférence sur « l'Importance de la langue française dans la diplomatie et les relations franco turques », Istanbul, l'Université de Marmara (20.03.2019).

1853. Cette école avait l'objectif de préparer les étudiants candidats à entrer dans les écoles militaires françaises et de perfectionner leur français.¹⁶

D'autre part, même si les écoles françaises à Istanbul occupent une place très importante dans le cadre de l'influence française sur l'éducation turque, il faut bien préciser que les écoles françaises n'étaient pas présentes uniquement à Istanbul mais à Izmir et en Anatolie de l'Est. Celles d'Anatolie s'adressent essentiellement aux arméniens en jouant la carte de religion commune. Les écoles françaises à Izmir ont également eu une forte influence notamment après le fléau de choléra. Le dévouement des sœurs de l'école française pendant le fléau de choléra a fait gagner en prestige à l'école ainsi que beaucoup d'élèves. Le gouvernement ottoman a accordé une subvention en guise de remerciement.

En conséquence, il y a une vieille présence du français en Turquie. Il y a entre les deux langues beaucoup d'échanges et beaucoup d'aller-retours. Il y a plus de cinq mille mots français en turc. Il y avait cent mille élèves dans l'Empire ottoman, dans les écoles francophones, dans les écoles qui enseignaient en français. Ce n'était pas uniquement à Istanbul mais dans tout de l'Empire. Exemple de Alexandries (Iskenderiye). On a encore plus de douze mille élèves qui aujourd'hui sont scolarisés dans les établissements qui enseignent en français. Saint-Joseph, Saint Michel, Notre Dame de Sion, Saint Benoit, Lycée Galatasaray. C'est un exemple aussi de cette intimité de cette relation très forte qu'il y a toujours eu entre la France et la Turquie et entre le français et le turc. Il y a aussi beaucoup de départements de français en Turquie à Samsun, Denizli, Tekirdag, Diyarbakir, Ankara, Izmir. Il existe au total 29 départements de français dans les universités en Turquie. Et puis on essaie de faire un peu plus pour l'enseignement du français dans les lycées, dans le système secondaire turc. Pour ce but, on a des contacts assez intensifs pour redynamiser l'enseignement du français en Turquie. Un peu moins de quatre milles étudiants turcs qui vont chaque année en France pour faire leurs études. Les aller-retours de la culture française et la culture turque ont beaucoup marqué à la fois le monde de la chanson, le monde du cinéma, le monde de la culture.

¹⁶ Toktamış Ateş, **Les relations Franco-Turques des origines à nos jours**, İstanbul: Créative Yayıncılık, 1992, p. 78-89.

D'un autre côté, il y a aussi un intérêt très fort en France pour la culture turque. La littérature, les écrivains turcs, ils sont parmi les mieux traduits d'une langue étrangère en français. La communauté turque en France est un lien très fort entre les deux pays. En France entre six cent et cinq cent mille turcs. Cela représente vraiment un pont entre deux pays. Ils sont à la fois turcs et français. C'est très important dans nos relations quotidiennes. Aux ministères des affaires étrangères par exemple il y a de plus en plus de jeunes collègues qui sont issues de la communauté turque. Comme l'a confirmé Frédérique Guegan Tayar en tant que directrice adjointe de Groupama en Turquie :

« Ça démarre avec les jeunes. De continuer d'accueillir les étudiants en France, facilité de l'administration. Le sujet du visa est important. Il y a 500 sociétés françaises en Turquie mais il y a moins de 100 sociétés turques en France. Il faut que la France joue la carte de l'attractivité de son territoire aux yeux des sociétés turques. Les sociétés Turques font des investissements très sérieux en France. Mais ce n'est pas suffisant. Alors il faut faire connaître la France en Turquie, il faut changer l'image de la France en Turquie auprès de PME turques. Seulement les grands groupes sans doute a une impression un peu juste. Mais les moyens des entreprises, il faut changer. Il faut l'aider l'export des sociétés turques vers la France. Ce n'est pas facile. Le chemin administratif et un peu compliqué. Le gouvernement Macron travaille sur tout ça pour rendre la France plus attractive plus facile en termes de l'application. Ce n'est pas seulement pour les turcs d'ailleurs. Il faut soutenir la Francophonie en Turquie. Il faut que la France mette plus de moyens ».¹⁷

2. Les relations avec l'Europe en fonction des politiques commerciales extérieures et des politiques industrielles de la Turquie

a. Les politiques d'industrialisation de la Turquie jusqu'en 1980

Ce travail n'aspire pas à une étude économique exacte, par conséquent nous n'entrerons pas dans les détails de l'économie politique de la Turquie. Il nous semble

¹⁷ Frédérique Guegan Tayar, -Directrice adjointe de Groupama de la Turquie, « Les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales » Istanbul : Siège de l'Europe, (3 Avril 2019).

pourtant nécessaire de montrer les phases économiques en termes généraux où la Turquie passe et ses commerces avec les pays de l'Europe notamment avec la France.

La politique économique de la jeune République Turque ne se distingue pas de celle de l'Empire Ottoman qui assume un objectif « Étatisme Économique » à partir de 1908. Naturellement, avec un tel objectif, elle engage une politique austère d'industrialisation afin de diversifier les activités industrielles qui se basaient depuis 1915 principalement sur les céréales, le tabac, les peaux et la traditionnelle soierie. Cependant il faut noter deux facteurs entre 1923 et 1930 qui font un obstacle devant l'industrialisation du pays : les restrictions de l'accord de Lausanne et la crise mondiale.

18

L'année 1929 est marquée par la fin des restrictions de l'accord de Lausanne sur les prix de douane pour la Turquie, mais aussi le début de la crise mondiale qui va atteindre de plein fouet le pays. La Turquie essaie pendant cette période de se fermer d'avantage et de sauver l'essentiel du plan de modernisation et d'industrialisation. Ainsi, la nature des marchandises échangées affirme cette politique de la Turquie. Comme dans l'exemple des importations de textiles manufacturés, elles chutent entre 1931 et 1938, tandis que les importations de machines sont en hausse.

A ce stade de notre analyse, il faut regarder les pourcentages différents de l'Europe occidentale, notamment les pourcentages de la France, comme fournisseurs ou clients de la Turquie. En premier lieu, les pays occidentaux avaient les pourcentages suivants ; pour les importations l'Allemagne est en tête avec un pourcentage de 23,3% à 47% du total des importations turques. En deuxième rang l'Italie se situe avec un pourcentage de 12,9 %. La Grande Bretagne vient par la suite 12,2 % tandis que la France chute de 8,4% à 1,3%.

En deuxième lieu, pour les exportations, l'Italie est au premier rang (16,2%). L'Allemagne arrive en tête en 1939 (42,9%) tandis que la France baisse du troisième (7,7%) au quatrième rang (3,3%).¹⁹

¹⁸ Korkut Boratav, **Türkiye İktisat Tarihi**, İstanbul : İmge Kitabevi, 2016, p. 33-45.

¹⁹ Jacques Thobie, **La France, L'Europe et L'Est Méditerranéen depuis deux siècles: Economie/ Finance/Diplomatie**, 1^{ère} Edition, İstanbul : Les Editions Isis, 2007, p. 133-134.

La période entre les années 1939 et 1949 est marquée d'abord par la guerre, ensuite par les effets de la guerre et par la reconstruction de l'Europe après la guerre. Le commerce extérieur de la Turquie est façonné en conséquence. La variation de rang des pays est très semblable par rapport à la première période de la République. Ici, il faut noter l'émergence des États-Unis dans les relations à la fois économique et diplomatique. Ce dernier est à la première place en 1947, tant aux importations 33,3%, qu'aux exportations 23,6 % tandis qu'à la fin des années trente 10, 8% pour les importations et 14,1% pour les exportations. En 1949 ce pays protège encore sa place.²⁰

Parallèlement à l'émergence des États-Unis dans les relations, la Turquie a l'intention de réviser la politique économique du pays à partir des années 1946. Dans l'histoire de la Turquie, la livre turque est dévaluée pour la première fois, le 7 septembre 1946 dans le but de favoriser les exportations même si le but est manqué par la suite. Il est important de tenir en compte ici de ses politiques extérieures d'autant plus qu'il n'est pas possible de comprendre le contexte sans les connaître. Sur le plan extérieur, la mise en place du système monétaire international Bretton Woods et la fondation du Fond Monétaire International exigeaient que la Turquie adapter son économie et ouvre un peu plus le pays. Ainsi la Turquie a adhéré aux deux institutions le 11 Mai 1947 ainsi qu'à la Communauté économique européenne en 1947.²¹

La tentative pour articuler l'économie libérale a donc commencé dans cette période et a été accélérée par l'arrivée au pouvoir des Démocrates en 1950. La conjoncture favorable du pays au cours des années 1948-1952 va remarquer au fur et à mesure par des déficits extérieurs importants à causes de la politique menée par le parti des démocrates. Un déficit budgétaire et une inflation profonde a suivi cette période. Il faut ajouter aussi que la caractéristique de commerce extérieur a changé en raison de l'Aide de Marshall. En effet ce programme ne soutient qu'une évolution en termes d'agriculture mais il ne permettait pas le développement industriel.²²

Ce changement conjoncturel du pays a fait particulièrement un impact sur les relations avec les pays appartenant à l'Union Européenne. En premier lieu, la part des

²⁰ Ibid.

²¹ Baskın Oran, *Türk Dış Politikası*, op.cit, p. 480,481.

²² Korkut Boratav, *Türkiye İktisat Tarihi*, op. cit, p.100- 103.

importations en provenance de ces pays tomba de 66% en 1953 à 43% en 1955. En revanche, le part des importations provenant des États-Unis grimpa de 12% à 22%. Deuxièmement, il y a eu également un déclin des exportations à partir de 1954 lié à la différence profonde entre les prix intérieur et les prix internationaux. Par conséquent, les mesures de stabilisation ont été mises en place par le gouvernement comme la dévaluation de la livre, la restriction du crédit, la restructuration du commerce extérieur. Pourtant aucune mesure n'a pu rétablir une balance économique ou commerciale. ²³

Par ailleurs, les années 1960 et les années suivantes se distinguent des autres périodes de la République, par ses caractéristiques déterminantes. Après le coup d'Etat qui renverse le gouvernement de Menderes, le pays fait un retour à une économie concertée. Cependant, ce retour se différencie des années trente ou d'autres en termes de politique des investissements ainsi que de politique d'industrialisation. En ce qui concerne notre analyse, à savoir que les investissements privés ne peuvent être établis que sous le contrôle et avec la permission d'une institution publique.

A cette époque comme de nos jours, les sociétés capitalistes des pays développés avaient une influence sur les consommations de la société turque. Au fur et à mesure que la demande augmentait les autorités turques ont dû trouver une solution pour répondre aux besoins et aux conditions politiques de substitution des importations. Ainsi, en premier lieu, il s'agissait d'une coopération des entrepreneurs étrangers et des entrepreneurs turcs dans le pays. En deuxième lieu, la production a commencé à se faire sous forme d'assemblage avec moins d'entrepreneurs étrangers et avec plus de capitale domestique. Cela a commencé à alimenter l'industrie locale. Cependant, l'industrie turque n'a jamais parvenu à produire des biens 100% local. On peut dire en effet que le développement industriel en Turquie a causé une dépendance toujours plus importante à l'extérieur. ²⁴

²³ Jacques Thobie, **La France, L'Europe et L'Est Méditerranéen depuis deux siècles: Economie/ Finance/Diplomatie**, 140-141

²⁴ Korkut Boratav, **Türkiye İktisat Tarihi**, op.cit, p. 119-121.

b. Les politiques de commerce extérieur et d'industrie de la Turquie après 1980

Les politiques de commerce extérieur de la Turquie avant 1980 peuvent être distinguées très nettement de celles d'après 1980. Car l'établissement du prix est laissé aux conditions du marché. C'est-à-dire que l'économie du pays s'est complètement transformée en économie libérale. Les dirigeants de l'époque croyaient qu'une économie développée ne pouvait être établie qu'à cette condition. Avec cet objectif, il fallait d'abord augmenter les exportations. Ils ont émis un décret pour les investissements étrangers en même temps que l'industrie de la Turquie s'est libérée sous les conditions du marché. L'étape la plus importante a été réalisée en 1989 avec un décret qui supprime toutes les restrictions et les contrôles sur les investissements étrangers. Cela sera un facteur important pour l'augmentations des investisseurs étrangers dans le pays.²⁵

En revanche, la répartition sectorielle est changée en faveur du secteur de service tandis qu'il s'éloigne de la production industrielle. Les investissements étrangers avaient tendance à se concentrer dans le tourisme, dans le service d'assurance, dans les services bancaire etc. De même, au milieu des années 2000, les investissements étrangers se concentrent plutôt sur les secteurs énergétiques parce que certaines entreprises publiques du secteur ont été vendues pour la privatisation. Les implantations des entreprises françaises avec lesquelles on a réalisé des entretiens pour ces études correspondent aux périodes expliqués ci-dessous. L'implantation de Groupama en tant que société française du secteur de service d'assurance fut fait en 1996 mais l'implantation complète était en 2006. Également, l'implantation d'Airliquide en tant que société d'énergie s'est faite en 2012.

B. AU-DELA DES RELATIONS BILATERALES : LE FACTEUR EUROPEEN

1- La question d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne

La plupart des pays de l'Union Européenne estiment que la Turquie n'a pas de place dans l'Union Européenne. Ils ont ainsi voté contre son adhésion dans l'Union. La position de la France néanmoins sur ce sujet est considérée davantage par les Turcs

²⁵ Yakup Kepenek, *Türkiye Ekonomisi*, İstanbul: Remzi Kitapevi, 2012, p. 340-400.

comme un principal obstacle à l'entrée dans l'Union Européenne. Cela peut être expliqué par la déception des Turcs qui se sont toujours sentis proches de la France.²⁶

En juillet 1959, peu après la création de la Communauté économique européenne en 1958, la Turquie a présenté sa première demande d'adhésion. La réponse de la CEE à la demande de la Turquie en 1959 consistait à suggérer la création d'une association jusqu'à ce que la situation de la Turquie autorise son adhésion. Par conséquent, la CEE et la Turquie ont signé "l'accord d'Ankara".²⁷

Les relations Turquie-UE ont commencé officiellement au 12 septembre 1963 à partir de l'Accord Ankara, qui a été signé avec la Communauté économique européenne. C'est un accord qui aperçoit trois étapes à compléter pour la Turquie. Ils comprennent une phase préparatoire, une phase de transition et une phase finale. L'accord d'Ankara visait principalement à "assurer une amélioration continue des conditions de vie en Turquie et dans la Communauté économique européenne grâce à des progrès économiques accélérés et à une expansion harmonieuse des échanges, ainsi qu'à réduire les disparités entre l'économie turque et la Communauté".

Concernant les relations franco-turques dans le cadre de l'Union Européenne la première intervention de la France pour l'entrée de la Turquie dans la Communauté économique européenne était avant l'Accord Ankara. En effet, Charles de Gaulle en tant que président de République à l'époque a donné un veto à l'adhésion de la Turquie à la suite du renversement et de l'exécution de Adnan Menderes à l'issue du Coup d'État. La demande de l'adhésion à la CEE a été faite par Adnan Menderes. Charles de Gaulle à ce propos affirme que *"Il faut que la Turquie abandonne cette exécution qui est l'une des exigences de l'époque où nous vivons. Ce n'est pas une civilisation d'exécuter des dirigeants avec des décisions politiques."*²⁸ Il faut noter que cette veto fait par Charles de Gaulle ne montre pas véritablement son approche pour l'adhésion de la Turquie. En effet il n'était jamais hostile sur ce sujet.

²⁶ Mirielle Sadège, **Témoin d'une décennie de l'histoire**, "les Turcs et la France" 2015, Paris : Les Editions CVMag, p.36-38.

²⁷ Le Ministre des affaires de UE, History of Turkey- EU Relations, 2019, https://www.ab.gov.tr/111_en.html (10 Juillet 2019).

²⁸ Mehmet Ali Birand, **Türkiye'nin Avrupa Macerası 1959-1999**, İstanbul, Doğan Kitap, 2000, p.101-133.

La deuxième phase nommée la phase de transition prévoyait de compléter la libre circulation des personnes et des biens dans la zone entre la CEE et la Turquie au cours des 12 à 22 années suivantes. Cette phase a été néanmoins interrompue par l'intervention militaire en 1980. Après le Coup d'État le développement de la zone économique et les élections multipartites de 1983, les relations entre la Turquie et la Communauté, qui avaient pratiquement gelé à la suite de l'intervention militaire du 12 septembre 1980 en Turquie, se mettent à se normaliser.

L'une des plus importantes étapes en termes des relations entre l'Union européenne et la Turquie était de mettre en place l'union douanière. A ce terme, le Conseil d'association a adopté l'Union douanière entre la Turquie et l'UE dans le secteur des produits agricoles industriels et transformés au 31 décembre 1995. Les chiffres du commerce après l'achèvement de l'Union douanière révèlent que les importations de la Turquie en provenance de l'UE ont augmenté de 34,7% en 1996 par rapport à 1995 et ont atteint 22,7 milliards de dollars, tandis que les exportations de la France, qui s'élevaient à 11,477 milliards de dollars, n'augmentaient que de 3,6%.²⁹

La position de la France se cristallise vers la Turquie à partir de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Il déclara au novembre en 2002 « *La Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important, qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays européen* » et ajouta « *je donne mon opinion : c'est la fin de l'Union Européenne* »

30

Le Conseil européen d'Helsinki des 10 et 11 décembre 1999 a marqué également une avancée décisive dans les relations entre la Turquie et l'Union européenne. À Helsinki, la Turquie a été officiellement reconnue sans condition préalable en tant que pays candidat sur un pied d'égalité avec les autres pays candidats. Ainsi, la Turquie, comme d'autres pays candidats, bénéficiera des subventions de préadhésion visant à stimuler et à soutenir ses réformes.³¹

²⁹ Vivien Loirat, sous la direction d'Axel Baroux, « Guide des affaires de Turquie », Ubi France Turquie, 2011, p.33-41.

³⁰ « Pour ou contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne » Le Monde, 08.11.2002, https://www.lemonde.fr/europe/article/2002/11/08/pour-ou-contre-l-adhesion-de-la-turquie-a-l-union-europeenne_297386_3214.html, (27. 04.2019)

³¹ Faruk Sönmezoglu, Nurcan Ö. Bakkalcıoğlu, Özlem Terzi, **XXI. Yüzyılda Türk Dış Politikasının Analizi**, Istanbul : DER Yayınları, 2012, p.388

Au cours de cette période, en France, des politiciens ont commencé à commenter sur l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne. Les déclarations de Valérie Giscard d'Estaing la signalaient comme un passage à une nouvelle ère au niveau des relations franco-turques. Il a dit "*La Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important, qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays européen.*"³² L'Union pour un mouvement populaire (UMP) devait avoir vu le risque de perdre son électorat devant les partis d'extrême droite, Alain Juppé de l'UMP a exprimé son refus de voir la Turquie au sein de l'Union Européenne.³³ Alors que Jacques Chirac était favorable de l'adhésion de la Turquie. M. Chirac a soutenu l'adhésion de la Turquie à l'UE. Il rejoint ainsi le général de Gaulle et François Mitterrand pour qui la Turquie avait sa place dans l'UE.³⁴ Sauf qu'il disait la Turquie n'était pas prête à intégrer immédiatement à l'UE sans compléter les réformes et les critères de Copenhague.³⁵

L'exemple le plus concret pour la position de la France concernant ce sujet, est la déclaration de Nicolas Sarkozy lors de sa candidature. En effet, il a déclaré qu'une fois élu, il s'opposerait à l'ouverture de tout nouveau chapitre pour l'adhésion.

2- La question arménienne

Les Turcs ont été une nouvelle fois déçus par la France.³⁶ La question arménienne est un deuxième sujet principal qui affecte les relations. Il faut noter que la question arménienne n'est toutefois pas apparue pour la première fois en France. La source du problème remonte à l'Union Soviétique. Le déclenchement d'une crise entre l'Union Soviétique et la Turquie, relayant un problème global a été provoqué par la permission de l'Union en 1965 pour la journée de commémoration de 1915. A partir de ce moment, la diaspora arménienne n'a cessé de travailler pour garder le sujet à l'ordre du jour. Ensuite, le massacre de deux diplomates turques en 1973 à Los Angeles, a encore accru la réaction du côté turc. Parallèlement, les réactions sévères de la Turquie ont conduit à percevoir de la question arménienne comme le grave problème à la politique

³² Didier Billion, « France - Turquie : entre tensions et normalisations.... De la difficulté de parvenir à une relation apaisée », Confluences Méditerranée, 2016/1 N° 96, <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2016-1-page-71>, (13 Avril 2019), p.72.

³³ Ibid.

³⁴ Mehmet Ali Birand, *Türkiye'nin Avrupa Macerası 1959-1999*, op. cit, p. 62-79

³⁶ Mirielle Sadège, « les Turcs une nouvelles fois déçus par la France » p. 42-43

étrangère de la Turquie. Le sujet est ainsi devenu l'objet de critiques dans relations internationales de la Turquie ce qui affecte ses relations notamment avec certains pays comme la France.³⁷

L'impact de la question arménienne n'est pas réservé en réalité uniquement dans les relations franco-turc mais aussi dans les relations entre l'Union Européenne et la Turquie. On peut dire que le fait d'apporter ce sujet jusqu'au parlement européen est un succès important pour la diaspora arménienne. Concernant les relations avec la France, le rapprochement de la Turquie vers la France était dépendait désormais des positions des présidents de l'État français sur la question arménienne.

L'histoire de la question arménienne entre la France et la Turquie a débuté en janvier 2001. En effet, le Sénat français vota un texte de loi d'une seule phrase ; « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». Pendant que les effets négatifs de cette loi continuent en Turquie, l'Assemblée nationale de la France vota dans les mêmes termes que le Sénat. Le président de la République promulgua la loi de génocide le 29 Janvier 2001. Cela a accéléré une dégradation des relations entre les deux États. La Turquie a pris des contre-mesures telles que la dénonciation de contrats commerciaux et de production. La dénonciation du grand contrat avec Alcatel et le contrat de F16 d'une valeur de 200.000.000 USD était l'une des plus remarquables rupture. Parallèlement, certains médias ont appelé à boycotter des produits français en Turquie.

Ensuite, la deuxième proposition de loi sur la question arménienne a été faite en 2003. Cette proposition de loi prévoyait une pénalisation de la dénonciation du génocide arménien. Cependant, elle a été refusée par le parlement. Deuxième essai de loi toujours dans le même contexte a été fait en 2006 mais elle n'est pas arrivée jusqu'au Sénat. Finalement, une loi de « pénalisation de la dénonciation de la génocide arménienne » est passé au Sénat en 2011 lors de la présidence de Nicolas Sarkozy.³⁸

³⁷ Mireille Sadège, *Témoignage d'une décennie de l'histoire*, op. cit, p. 193.

³⁸ Faruk Sönmezoglu, Nurcan Ö. Bakkalcioğlu, Özlem Terzi, *XXI. Yüzyılda Türk Dış Politikasının Analizi*, op. cit, p.181.

PARTIE II

A. LES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les exigences économiques qui influencent aux relations économiques et commerciales se déterminent par des facteurs diversifiés. Ceux qui sont les plus déterminants sont les données générales du pays tels que sa position géographique, sa régime politique, son estimation de population, sa population urbaine, son PIB etc. En effet, un acteur économique prend une décision de construire une relation économique ou commerciale en premier lieu au regard de ces données générales. C'est ainsi que ces deux sous-parties sont réservées aux données générales qui pourraient permettre de mieux comprendre les indicateurs économiques et de faire ensuite une comparaison plus évidente entre les deux pays.

En deuxième lieu, les grands accords vont être abordés sous cette partie puisque ces grands accords sont tout à fait complémentaires avec les données générales des pays. En effet, un pays répond aux besoins de l'autre selon sa capacité économique.

1- La Turquie et la France en chiffres

a- La présentation générale de la Turquie :

La Turquie ayant une superficie totale de 785.562 km² est située sur deux régions séparées par la mer de Marmara. Ces deux régions comprennent une superficie (97%) en Asie mineure et (3%) en Europe.

Le régime politique de la Turquie est devenu de régime parlementaire classique, un régime présidentiel après le référendum de 2017. Le président de la République, chef d'État est élu pour cinq ans par le peuple. La Grande Assemblée nationale de Turquie est un parlement de 600 députés élus pour cinq ans.

La population de la Turquie comptait ainsi depuis 1990 jusqu'à 2017.

1990-53.92 M

2000-63.23 M

2010- 72.33 M

2017- 80.75 M d'habitants, selon les estimations les plus récentes.

74,64 % de sa population vit en zone urbaine.³⁹ Elle compte 12 villes de plus d'un million d'habitants telle que Istanbul, Ankara, İzmir, Bursa, Antalya, Adana, Konya, Şanlıurfa, Gaziantep, Kocaeli, Mersin, Diyarbakır. Parmi ces villes de plus d'un million, sa capitale Ankara (5,44 M d'habitants en 2017) se situe dans au deuxième rang.

b- La présentation générale de la France :

La France avec une superficie de 551 695 km², est le plus vaste pays de l'Europe mais une fois et demie moins que la Turquie. Sa capitale, Paris s'élève à 2,138 M d'habitants en 2017. Elle a pour voisins six États : La Belgique et le Luxembourg au nord, l'Allemagne et la Suisse à l'est, l'Italie et Monaco au sud-est, et l'Espagne et Monaco au sud-ouest.⁴⁰

La régime politique de la France est le régime Parlementaire mais dans une catégorie de semi présidentiel. Le président qui est responsable devant le parlement a un mandat pour 5 ans.

La population de la France comptait ainsi depuis 1990 jusqu'à 2017.

1990- 58.51 M

2000-60.91 M

2010-65.03 M

2017- 67.11 M

³⁹ The World Bank, <https://databank.worldbank.org/data/databases/page/1/orderby/popularity/direction/desc?qterm=France>, (09.04.2019).

⁴⁰ World population review, <http://worldpopulationreview.com/world-cities/paris-population/>, (09.04.2019).

80 % de sa population vit en zone urbaine. Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Nice sont les villes les plus grandes de la France. La France se divise par ses régions aux espace industriels et urbain. ⁴¹

Elle dispose également d'une ouverture maritime, la mer du Nord et la Manche, d'autre coté sur l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Sa position géographique lui permet ainsi à axer facilement à l'Europe du Nord, l'Amérique et l'Afrique.

c. Produit Intérieur Brut

Tableau 1
Principaux Indicateurs Économiques Par Pays

INDICATEURS	TURQUIE	FRANCE
PIB	851,10 Mds USD	2 570 Mds USD
Déficit public en % du PIB	1,9 %	2,9 %
Dette publique en % du PIB	28,3 %	96,8 %
PIB par habitant	10 540 USD	38 178 USD
Taux de croissance	7,41 %	1,8 %
Taux d'inflation	10,8 %	1,1 %
Taux de chômage	11,2 %	9,7 %

Sources : Business France, Fiche Pays de la Turquie 2018, op. cit, p.8. ; Coface, OCDE, FMI, Banque mondiale, TUIK, INSEE, SECO

⁴¹ Les pôles de compétitivité moteur de croissance et d'emploi, <https://competitivite.gouv.fr/accueil-3.html> (17.07.2019).

d. Commerce extérieur

La Turquie

Le commerce extérieur occupe une place essentielle pour la Turquie. Le profil du pays sur le commerce extérieur depuis 2000, notamment à partir de l'ouverture des négociations d'adhésion du pays à l'UE a progressé. En effet, le pays plaçait un volume de 72 733 Mds USD en 2001 tandis qu'en 2018 ce volume est parvenu 391 Mds USD.

D'un autre côté, il faut aussi tenir compte du déficit commercial du pays qui a marqué les années 2011, 2012 et 2013 sous le titre de commerce extérieur du pays. Car, il s'agit ici d'une croissance des importations surpassant des exportations liées à la politique de l'industrialisation de pays. Plus le pays produisait, plus il importait des pays variés jusqu'à 2015. A partir de ce moment, il s'agit d'une amélioration du déficit du commerce extérieur du fait du ralentissement des importations lié à la situation économique.

Tableau 2
Commerce extérieur de la Turquie par années, 2001-2018

Commerce extérieur par années, 2001-2018					Valeur: Mille US \$				
Exportation		Importation		Equilibre de commerce extérieure		Volum de commerce extérieure		Proportion des importation couvert par les exportations	
Années	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur					(%)
2001	31 334 216	41 399 083		-10 064 867			72 733 299		75,7
2002	36 059 089	51 553 797		-15 494 708			87 612 886		69,9
2003	47 252 836	69 339 692		-22 086 856			116 592 528		68,1
2004	63 167 153	97 539 766		-34 372 613			160 706 919		64,8
2005	73 476 408	116 774 151		-43 297 743			190 250 559		62,9
2006	85 534 676	139 576 174		-54 041 499			225 110 850		61,3
2007	107 271 750	170 062 715		-62 790 965			277 334 464		63,1
2008	132 027 196	201 963 574		-69 936 378			333 990 770		65,4
2009	102 142 613	140 928 421		-38 785 809			243 071 034		72,5
2010	113 883 219	185 544 332		-71 661 113			299 427 551		61,4
2011	134 906 869	240 841 676		-105 934 807			375 748 545		56,0
2012	152 461 737	236 545 141		-84 083 404			389 006 877		64,5
2013	151 802 637	251 661 250		-99 858 613			403 463 887		60,3
2014	157 610 158	242 177 117		-84 566 959			399 787 275		65,1
2015	143 838 871	207 234 359		-63 395 487			351 073 230		69,4
2016	142 529 584	198 618 235		-56 088 651			341 147 819		71,8
2017	156 992 940	233 799 651		-76 806 711			390 792 592		67,1
2018 *	167 945 418	223 046 124		-55 100 706			390 991 542		75,3

* Les données pour 2018 sont provisoires.

* Les données pour 2018 sont provisoires.

Source : Institut turc de la statistique (TurkStat), 2018, Commerce extérieur de la Turquie par années 2001-2018

Ensuite, le volume des exportations vers la Turquie est très lié à sa dépendance énergétique. On observe un fort besoin énergétique ainsi qu'une facture énergétique fortement élevée jusqu'à 2016. Cette dépendance énergétique de la Turquie néanmoins a diminué dû à la baisse du coût des hydrocarbures. Cela à changer le classement des exportateurs de la Turquie. A ce stade, la Chine est devenue premier fournisseur énergétique tandis que la place de la Russie a reculé.

Quant aux pays partenaires de la Turquie au niveau du commerce extérieur. Le graphique ci-dessous affiche les changements qui se sont produit depuis 2011. Soit les changements dans les besoins économiques et commerciaux des pays partenaires, soit les changements dans les zones où les partenaires se trouvent ont réalisé les graphiques dans la table suivant.

Alors que l'Union Européenne (avec 28 pays) reste le premier partenaire commercial de la Turquie, sa place s'est considérablement dégradée depuis 2000. L'Allemagne demeure le premier client, suivie de la Grande Bretagne, l'Irak, l'Italie, les Etats Unis.

Le graphique ci-dessous affiche les changements des partenaires commerciaux de la Turquie au cours des dernières années qui sont mis en place à la fois par les changements des exigences et les changements de la géopolitique dans laquelle se trouve la Turquie.

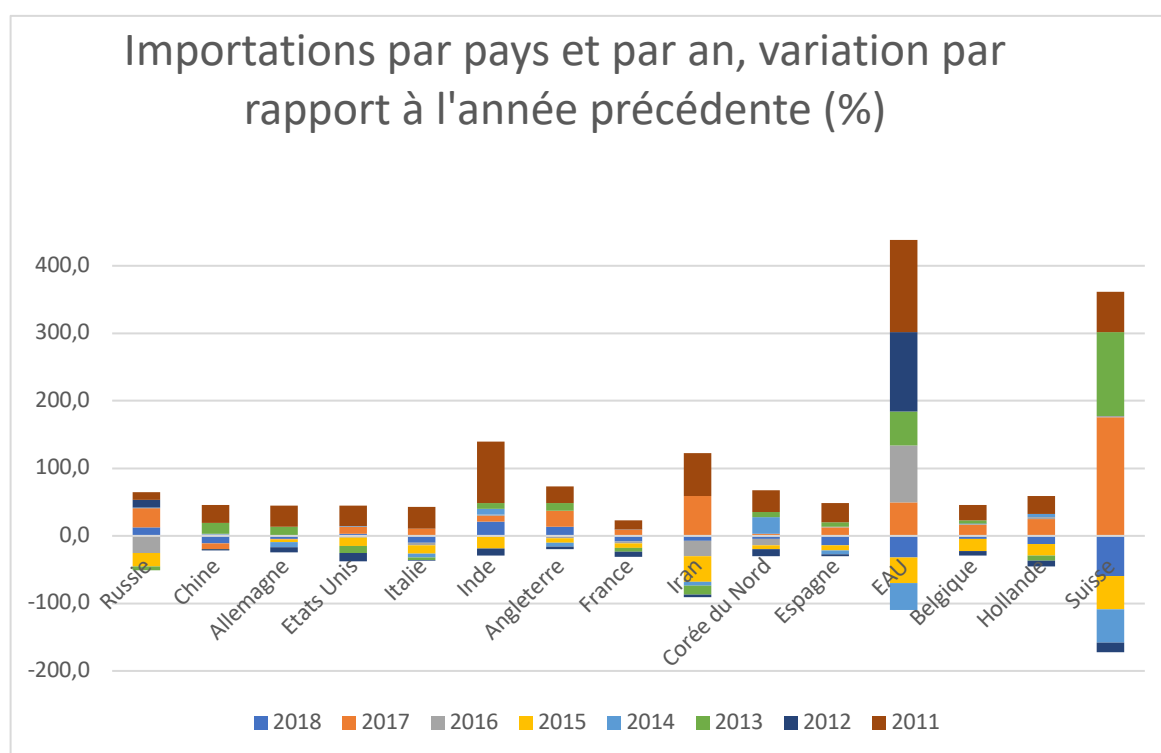


Figure 1 : Importations par pays et par an, variation par rapport à l'année précédente (%)

Source : TUIK Commerce extérieur de la Turquie 2018

La France

La France est un pays qui a une part significative dans le commerce international. C'est un pays exportateur mais aussi importateur. Cependant, on constate une baisse importante depuis le début des années 1990 de sa contribution dans les exportations

mondiales avec l'entrée des pays émergents dans le commerce international.⁴² Après ce recul des exportations françaises, l'année 2017 est marquée par la hausse des exportations des biens intermédiaires et des produits agroalimentaires. Mais les exportations du secteur aéronautique et spatial possèdent aussi une place importante dans les exportations de la France, la France est à la deuxième place mondiale, derrière les États-Unis. Elle est le principal partenaire des pays européens ainsi qu'avec le reste du monde.⁴³

Le graphique ci-dessous affiche les principaux pays partenaires de la France en 2018.

Tableau 3
Les principaux pays partenaires de la France en 2018

Clients de la France	2017 Valeur Brutes en EUR	2018 Valeur Brutes en EUR	%	Évolution
Allemagne	68 823102126	70 434724253	14.6%	+2.3%
États-Unis	33 982065930	38 351773112	8.0%	+12.9%
Espagne	35 614220842	37 495013230	7.8%	+5.3%
Italie	35 216840838	36 180112937	7.5%	+2.7%
Belgique	32 351430780	34 153228091	7.1%	+5.6%
Royaume-Uni	31 105493066	32 487279549	6.8%	+4.4%
Chine et Hong-Kong	25 107520866	27 059956261	5.6%	+7.8%

⁴²Commerce extérieur Résultat 2018, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/b78e55a8-45d1-4c06-93ea-75162d2734cc/files/28b2e97b-cbc9-4fef-becf-550292cb1074> (20.06.2019)

⁴³ Le commerce extérieur de la France : état des lieux, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000572-mondialisation-et-commerce/panorama-du-commerce-exterieur-francais-par-jennifer-matas> (20.06.2019)

Pays-Bas	17 000114977	17 661398146	3.7%	+3.9%
Suisse	15 702918155	15 991109145	3.3%	+1.8%
Pologne	9 126428620	9 892250243	2.1%	+8.4%
Singapour	6 767449886	8 223 014 932	1.7%	+21.5%
Japon	6 358 546 817	6 617 917 102	1,4%	+4,1%
Turquie	6 353 546 817	5 987 377 323	1,2%	-11,9%
Inde	5 346 574 708	5 529 321 925	1,1%	-3,4%
Portugal	5 559 805 737	5 317 636 903	1,1%	-4,6%
Russie	4 815 349316	5 301815114	1,1%	+10,1%
Algérie	4 986685596	5 270571584	1,1%	+5,7%

Source : CCI, Commerce Bilatérale Franco-Turc, Février 2019, <https://www.cci.fr/publications/autres-publications-turquie.html> (5 Mars 2019) ; Douanes Françaises.

La France est en même temps le cinquième importateur mondial. Elle est dépendante notamment des produits énergétiques comme le pétrole, les minerais métalliques, les gaz naturels. En 2018, la balance commerciale de la France a affiché un déficit de-33 milliards d'EUR. Dans le marché du commerce, l'inconvenance pour la France est d'être moins compétitif en comparaison avec les autres pays.⁴⁴

2- Les accords souverains et les projets interétatiques

La coopération économique entre les deux pays ne se limite pas aux accords de commerce et d'investissement, car la Turquie et la France coopèrent également sur les grands projets d'accord dans les domaines différents telles que spatial et militaire,

⁴⁴ Ibid.

ferroviaire et en matière d'énergie nucléaire. Étant donné que des témoins ont évoqué cette question pendant les interviews réalisées pour ce travail, la nécessité de soulever ce sujet comme un titre a été ressentie.

a. Les projets d'accord de coopération

Les projets d'accord de coopérations, autrement dit les accords souverains en vue de leur exigence d'un grand budget, peuvent avoir des impacts forts sur les relations économiques ou commerciales. Au cours des entretiens, presque tous les témoins ont souligné l'importance de ce type de accords souverains. Ils ont l'impression que les crises diplomatiques impactent directement les accords souverains entre étatique. Les impacts des crises sur les projets d'accord de coopération vont être discuté mais il faut savoir tout d'abord quels sont les projets dont il s'agit.

Témoignage du Consul Général de la France à Istanbul :

« Oui, S400 un système d'antimissile entre la France, l'Italie et la Turquie, une coopération trilatérale pendant des années. Cela peut être un projet entre États avec les entreprises qui sont très liées à l'État avec une impulsion de l'État. Cela peut être un projet très structurant dans les relations bilatérales. Pour le moment c'est discutable, lors de la le visite de Président Erdogan à Paris en 2018, il y a eu un protocole d'accord entre les deux présidents. Aujourd'hui il est en standby puisque la Turquie est en train d'aller vers une solution Russe. Le projet nucléaire cela est aussi en standby. Cela n'est pas un sujet politique. Il y a des questions du prix etc. Si cette coopération devait se poursuivre avec le débouché sur la construction nucléaire, ce serait un projet aussi très structurant entre nos pays »⁴⁵

1- Dans le domaine spatial

Une coopération franco-turque dans le domaine spatial remonte aux années 90. Le contrat "Turksat National Communication Satellites" a été signé le 21 décembre 1990

⁴⁵ Bertrand Buchwalter- Consul Général de la France à Istanbul, « les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales », Consulat Général à Istanbul, (10 Avril 2019).

avec la société française Aerospatiale. Cette coopération est avancée par la fondation en 1996 d'Euroasiasat avec un partenariat franco-turc (Alcatel -Türk Telekom). Le Satellite Türksat 2A (Eurasiasat 1) fabriqué par la société Eurasiasat est lancé par la fusée Ariane 4 depuis l'Amérique du Sud le 11 Janvier 2001.⁴⁶ Seulement une semaine après le lancement du satellite, une crise entre la Turquie et la France s'est produite le 18 Janvier 2001, à la suite du vote à l'Assemblée nationale sur le génocide arménien. Lors de la crise, les journaux turcs et français ont mis à l'ordre du jour l'annulation des projets d'Alcatel en Turquie par le gouvernement turc.⁴⁷

Malgré tous ces incidents, Thales Alenia Space en tant que société française qui a des activités dans le même domaine, existe en Turquie depuis 25 ans. Thales a fondé, en 2002, avec son partenaire turc la société Yaltes qu'il achètera ensuite en 2011. Sur le site internet de Thales est marqué qu'à l'exception de TURKSAT 4A et 4B, tous les satellites Türksat étaient fournis par Thales Alenia Space et que l'observation par satellite Göktürk-1 avait été envoyé de la France à Ankara pour le Ministère de la Défense de la République de la Turquie.⁴⁸

2- Dans le domaine ferroviaire

La France était toujours présente dans le domaine ferroviaire en Turquie depuis l'époque ottomane. En ce qui concerne notre travail, son dernier projet d'accord souverain a été signé en 2012 entre TCDD et Alstom pour la ligne de Eskişehir- Balıkesir.⁴⁹

⁴⁶ Türksat Satellit History, <https://www.turksat.com.tr/en/corporate/about-us/satellite-history>, (08.06.2019).

⁴⁷ Muammer Elveren, "Fransız basını: İlk misilleme Alcatel" <http://www.hurriyet.com.tr/ekonomi/fransiz-basini-ilk-misilleme-alcatel-39219639> (08.06.2019).

⁴⁸ Thales Home page, <https://www.thalesgroup.com/tr/global-presence-middle-east-africa-turkey/uzay> (01.05.2019).

⁴⁹ Levent Ozen, 2012, <https://rayhaber.com/2012/09/tcdd-yuksek-hizli-tren-seti-projesi-ihalesini-alstom-firmasi-kazandi/> (08.06.2019).

En 2017, Alstom a aspiré de travailler pour le nouveau projet de TCDD. Il a perdu devant Siemens en dépit de son potentiel fort à gagner du fait de son expérience précédente et sa technologie existant déjà dans les lignes ferroviaires turques.⁵⁰

3- En matière d'énergie nucléaire

L'installation de l'énergie nucléaire est un sujet tout nouveau en Turquie. Deux installations sont prévues : l'une menée par l'entreprise russe au sud de la Turquie, l'autre dans un cadre d'un accord intergouvernemental entre le Japon, la France et la Turquie au nord de la Turquie. Cette dernière est encore en standby en vue des difficultés administratives et de prix. L'accord a été néanmoins signé entre les trois États le 3 mai 2013.

Relativement à notre travail, dans le rapport du Sénat Français 2013-2014, il est précisé que le projet dans le sud de la Turquie mené par l'entreprise russe était maintenu en dépit des tensions bilatérales turco-russes.⁵¹

4- Dans le domaine de la défense

Le choix de la Turquie dans le domaine de la défense est un sujet très débattu au cours de la rédaction de cette étude. En effet, le choix de la Turquie sur un programme de défense aérienne hormis des pays de l'OTAN, suscite des craintes des pays de l'OTAN, particulièrement aux États-Unis.

Après l'abandon de son choix initial qui était un système de défense antimissile chinois, la Turquie a commencé à négocier avec la France et l'Italie. Ces trois pays ont signé un accord, le 05.01.2018 lors de la visite d'État du président Erdoğan à Paris. Cet accord a pour objectif de développer un système de défense aérien ainsi que les échanges commerciaux à long terme.⁵²

⁵⁰ Eurasia Rail Turkey, <https://www.eurasiarail.eu/Haberler/rolling-stock-demand-in-turkey-heightens>, (08.06.2019).

⁵¹ Claude Malhuret, Claude Haut et Leila Aïchi, « Rapport du Sénat », 2015-2016, N° 736, <https://www.senat.fr/rap/r15-736/r15-7361.pdf> (17.04.2019) p.52.

⁵² « Türkiye, Fransa ve İtalya uzun menzilli hava savunma sözleşmesi imzaladı » Sputnik, 05.01.2018, <https://tr.sputniknews.com/savunma/201801051031696070-turkiye-fransa-italya-fuze/2018>, (28.05.2019)

Ce qui est très critiqué à ce titre est les dernières négociations de la Turquie avec la Russie. Cela a un impact très fort sur les relations turco américaines tandis que les négociations avec la France et l'Italie sont toujours en cours. Le président français Emmanuel Macron a déclaré que la France était prête à envoyer à la Turquie des STAMP-T (sol-air moyenne portée terrestre) au cas où un besoin sécuritaire est apparaîtrait. ⁵³

b. La saison de la Turquie en France en 2009

Les deux Présidents de la République de deux pays en 2006 ont décidé d'organiser une saison de la Turquie qui se réalisera en France entre 2009-2010 avec pour objectif de renforcer les échanges dans le domaine culturel comme celui de l'enseignement et de la recherche mais aussi dans le secteur économique, commercial et touristique. L'organisation qui a duré pendant 9 mois entre Juillet 2009 et Mars 2010, a rappelé l'Exposition Universelle de 1867 et l'invitation lancée par Napoléon III au sultan Abdülaziz. ⁵⁴

Deux mois avant le lancement de saison de la Turquie en France, un forum intitulé « l'Alliance des civilisations à Istanbul » a été réalisé avec la participation du maire de Paris, l'ambassadeur de France en Turquie, le consul général de France à Istanbul à l'Université de Galatasaray. Pendant le forum, M. Delanoë a soutenu l'idée d'une Europe avec la Turquie. Il a en même temps présenté le programme de l'organisation aux Stanbuliotes. Durant les 9 mois de l'évènements, 600 manifestations ont eu lieu dans les différentes villes de la France. ⁵⁵

Les séminaires organisés à Paris et en régions ont accentué les nombreux avantages de la Turquie tant comme partenaire commercial que comme terre d'investissement. Parallèlement, l'organisation visait les éventuels investisseurs turcs en France. Pourtant, pendant les interviews, aucun des interlocuteurs ont l'impression que la saison de la Turquie en France a eu beaucoup de succès au niveau de relations économiques bilatérales. Ils trouvent néanmoins nécessaire d'organiser de tels

⁵³ Murat Yetkin, « Analiz: S-400 krizinden çıkışta bir ihtimal daha var », T24, 27.Mai.2019, <https://t24.com.tr/haber/analiz-s-400-krizinden-cikista-bir-ihimal-daha-var,823196>, (28.Mai.2019)

⁵⁴ République Française; République de Turquie, **Saison de la Turquie en France**, Bilan 2010, p. 6-9, 67

⁵⁵ Mireille Sadège, **Témoin d'une décennie de l'histoire**, op. cit, p. 114-117

événements afin d'assurer la reconnaissance mutuelle des deux pays et d'éviter les stigmatisations des citoyens des deux pays.

B. DES INVESTISSEMENTS ET DE COMMERCE

La relation économique Franco-Turque se fonde principalement sur des commerces et des investissements. Au cours des dernières années, le classement de la France dans les investissements directs à destination de la Turquie est 10^{ème} parmi les pays du monde et 7^{ème} investisseur européen sur la période 2008-2017 cumulant 3,8 Mds USD d'investissements. En revanche, les investissements turcs à la destination de la France sont très faibles en comparaison de ceux de la France comme les flux nets des investissements directs sont affichés dans le tableau ci-dessous.⁵⁶ Le commerce bilatéral entre la France et la Turquie s'est élevé à 14 Mds EUR en 2018, de 4 783 Mds EUR en 2001. La Turquie est le 14^{ème} débouché mondial de la France, 6^{ème} hors UE et Suisse derrière les États-Unis, la Chine, Singapour, le Japon et Hong Kong. Parallèlement, elle est le 13^{ème} fournisseur mondial, 5^{ème} hors UE et Suisse derrière la Chine, les États-Unis, le Japon et la Russie.⁵⁷

Tableau 4

IDE Français en Turquie et IDE Turcs en France

ANNEES	IDE FRANÇAIS EN TURQUIE	IDE TURCS EN FRANCE
Flux nets d'IDE (en MUSD)		
2010	623	8
2011	1000	28
2012	86	4
2013	217	15

⁵⁶ Business France, « Fiche pays de la Turquie 2018 », <https://export.businessfrance.fr/001b1806554a+fiche-pays-turquie.html> (17. Avril.2019).

⁵⁷ CCI, « Commerce Bilateral Franco-Turc » Février 2018, <https://www.cci.fr/actualites/n/news/les-echanges-commerciaux-franco-turcs-en-2018-sont-en-recul-14-par-rapport-a-2017-en-raison-de.html> (10.Juin.2019).

2014	280	40
2015	164	20
2016	88	30
2017	107	30

Source : Business France « Fiche Pays Turquie-2018 » op. cit. ; deuxième source Banque Centrale de Turquie

Le graphique ci-dessous affiche l'évolution des échanges bilatéraux franco-turcs depuis 2001 jusqu'à 2018. Selon les données qui s'affichent dans le graphique, le commerce bilatéral total entre les deux pays s'élève progressivement en dépit des certaines interruptions. Cependant, le déficit commercial bilatéral change en faveur de la Turquie au cours des dernières années. En effet, les importations en provenance de la France reculent tandis que les exportations turques à la destination de la France progressent.

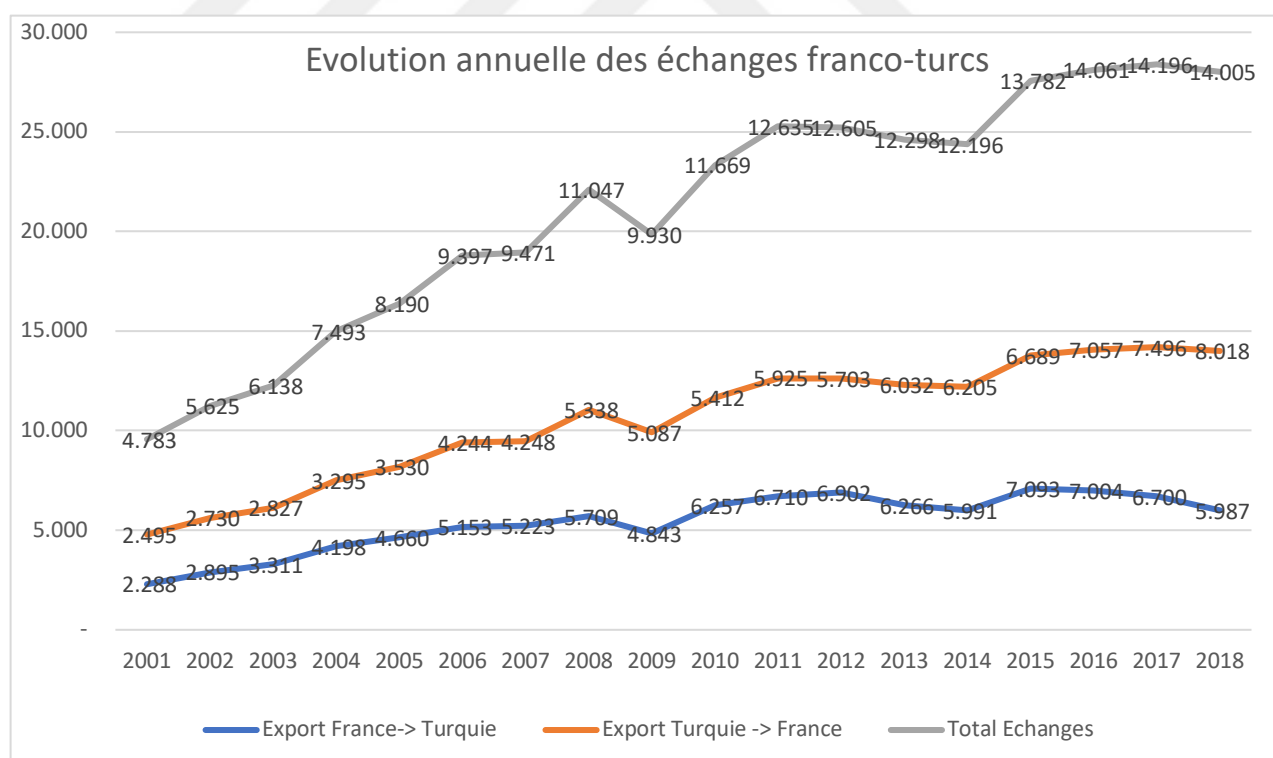


Figure 2 : Evolution Annuelle des Echanges Franco- Turcs

Source : CCI, Commerce Bilatéral Franco- Turc op.cit.

1. La présence économique de la France en Turquie

La présence de la France est diversifiée en plusieurs manières en Turquie. Au début de l'analyse, il a été mentionné la présence historique de la France en Turquie. Mais cette explication ne suffit pas, il s'agira donc ici sa présence actuelle en termes de commerce et d'investissement. Puis, les grandes entreprises françaises implantées en Turquie seront discutées, en citant quelques témoignages depuis ces entreprises.

a. Les investissements français

Ils sont représentés principalement dans le secteur d'industrie automobile, l'aéronautique, les équipements électriques, l'énergie, les secteurs pharmaceutiques, l'agroalimentaire, les secteurs financiers, des services de commerce.

Environ 450 entreprises françaises collaborent au sein des activités industrielles et commerciales en Turquie. Leur établissement dans le pays peut être décrit selon plusieurs phases. La phase entre 1990-2018 pendant laquelle les investissements français en Turquie ont connu un développement croissant. La phase suivante entre 2008-2018 où les opérations d'investissement ont connu un coup d'arrêts temporaires pendant les moments de crise.

b. Le commerce français en Turquie

Dans cette période, la balance commerciale bilatérale de la France avec la Turquie était excédentaire. Les années suivantes sont devenues déficitaires. Le total des échanges entre les deux pays était dans une phase de croissance régulière en 2008, 11 Mds Euro mais plus rapidement pour les exportations turques vers la France (+40 % à 7,6 Mds EUR) tandis que les importations en provenance de la France (+ 17% à 6,7 Mds EUR).⁵⁸

Cette dernière tendance, c'est-à-dire une progression de solde turc dans le commerce bilatéral mais une dégradation de solde français, est très liée à la politique d'industrialisation de la Turquie comme déjà expliqué dans une partie intitulée « Les

⁵⁸ CCI France Turquie, « La France en Turquie » <https://www.cci.fr/fr/la-france-en-turquie.html>, (11.04.2019).

relations avec l'Europe en fonction des politiques commerciales extérieures et des politiques industrielles de la Turquie ». Une partie des interviews notamment celle qui a été faite avec les conseillers et les diplomates abordera cette problématique dans la partie qui s'intitule « les relations commerciales malgré les crises bilatérales ».

Tableau 5

Exportations Françaises en Turquie hors matériel militaire

Aéronefs et engins spatiaux
Autres parties et accessoires pour véhicules automobiles
Produits sidérurgiques de base et ferroalliages
Préparations pharmaceutiques
Matières plastiques sous formes primaires
Véhicules automobiles
Déchets non dangereux ; collecte des déchets non dangereux
Autres produits chimiques organiques de base
Autres produits chimiques
Parfums et produits pour la toilette
Matériel de distribution et de commande électrique

Source: Douanes Françaises « Le chiffre du commerce extérieur »
http://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/CPF/resultat_CPF.asp?id=P10TR_Z1200_C1002&v=2 (10.06.2019)

c. Les grandes entreprises françaises implantées en Turquie

Près de 450 entreprises Françaises disposent d'une activité industrielle ou commerciale en Turquie. En termes généraux, elles sont présentes dans le secteur automobile et industriel et dans le service. Les entreprises françaises emploient près de 150 000 personnes. Dans le cadre de notre recherche, nous avons essayé d'interviewer au moins une entreprise française parmi les plus grandes entreprises dans divers

secteurs. Dans cette partie du travail, les noms de grands acteurs vont être cités selon le secteur dans lequel se situent ces entreprises. Puis, nous aborderons leur motivation de s'implanter en Turquie basée sur leurs témoignages.

Dans le secteur automobile, Renault en étant le 1^{ère} exportateur automobile, emploie 7000 personnes. Cette marque est également la troisième entreprise exportatrice de la Turquie. Dans le secteur industriel, Thales, Nexans, Groupe Airbus, Schneider Electric, General Electric, Servier, Sanofil avec son laboratoire français, L'Oréal, Danone, Andros Aromatech, Bel, Lactalis, Lesaffre, Airliquide sont présents sur le marché turc. Ce dernier est parti des trois investissements majeurs en Turquie et des grands contrats avec la raffinerie Tüpraş du groupe.

Des marques fortes et importantes dans les services : banques assurance, distribution. AXA Sigorta, Groupama, sont des acteurs du marché des assurances. TEB (BNP Paris Bas) est la 11^{ème} banque de la Turquie. Aéroport de Paris avec sa filiale TAV est le premier gestionnaire d'infrastructures aéroportuaires en Turquie. En tant que marques distributrice, Carrefour, Decathlon sont présentes ainsi que les marques de luxe telles que Yves Rocher, Sephora, Louis Vuitton et Chanel. Accor et Club Med sont quant à eux dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.⁵⁹

Les interlocuteurs répondent à la question suivante de manière différente selon leur secteur d'activité dans lequel leur entreprise exerce « Comment votre société contribue-t-elle l'échange commercial franco-turque ? » Il en résulte que les entreprises françaises qui se sont implantées en Turquie contribuent à l'échange commercial à la fois par des exportations et des investissements.

Les entreprises françaises préfèrent s'implanter en Turquie avec plusieurs raisons que l'on peut citer ainsi. Le marché turc est dense et dynamique avec 80 millions d'habitants. La Turquie possède une main d'œuvre qualifiée et flexible. Elle est complémentaire avec un secteur privé local diversifié et solide. Sa position stratégique étant donné qu'elle se trouve dans un carrefour du Moyen-Orient, du Sud-Caucase et

⁵⁹ Business France, « Fiche pays de la Turquie 2018 », op. cit, p.9-10.

d'Asie Centrale. Elle permet aussi aux entreprises d'améliorer la compétitivité globale et de limiter les coûts.⁶⁰

2. La présence économique de la Turquie en France

Au premier aspect, le niveau de présence économique réciproque entre la France et la Turquie reste véritablement déséquilibré en faveur de la France, car la présence de la Turquie en France n'est pas aussi ancienne que celle de la France en Turquie. Cependant l'interview qui a été faite avec Monsieur le Consul Général de la France à Istanbul, a apporté à cette recherche un nouveau point de vue à propos de la présence de la Turquie en France. C'est pour cela que « la diaspora turque en France » a été sous-titré dans cette partie.

Tableau 6
Exportations Turques en France hors matériel militaire

Véhicules automobiles
Autres parties et accessoires pour véhicules automobiles
Appareils électroménagers
Autres vêtements de dessus
Vêtements de dessous
Aéronefs et engins spatiaux
Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes
Produits électroniques grand public
Autres articles à mailles
Articles chaussants à mailles
Articles textiles confectionnés, sauf habillement

⁶⁰ Les interlocuteurs, « les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales », Istanbul, 2019.

Source: Douanes Françaises « Le chiffre du commerce extérieur »
http://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/CPF/resultat_CPF.asp?id=P10TR_Z1200_C1002&v=2 (10.06.2019)

a. La diaspora turque en France et ses activités économiques

La population des immigrés originaires de Turquie est de 243 milliers de personnes en France selon les estimations de population 2018. Cependant ce chiffre ne donne pas les nombres exacts des turcs en France en raison du manque sur les chiffres des doubles nationalités. L'origine de cette significative population turque en France est déclenchée par la signature d'accord bilatéraux de main d'œuvre entre la France et la Turquie le 8 Avril 1965. L'arrivée des mains de la main d'œuvre masculine a été suivie de l'arrivée des épouses et des enfants à partir des années 1970.⁶¹

Il faut ajouter que l'accord de main d'œuvre n'a pas été signé uniquement entre la Turquie et la France mais en réalité cet accord était un prolongement des autres accords signés entre plusieurs pays européens comme l'Allemagne et la Turquie. Les Turcs en Europe à l'issue de cet accord sont nommés Euro-Turcs.⁶²

Au départ, les Euro Turcs étaient ceux (dont la France inclus) qui avaient l'intention de retourner au pays d'origine et d'y faire un commerce individuellement. Lorsque cette idée initiale a échoué, l'idée d'investir collectivement dans le pays d'origine en Turquie est apparue. Cette idée non plus n'a pas été concrétisée pour les Euro Turcs et ce pour plusieurs raisons.⁶³ Ainsi, les activités économiques des Turcs en Europe également en France ont commencé dans des pays où ils ont résidé. Avec cette objective les PME turcs sont apparues en France.

⁶¹ Elif AKSAZ,, Avant-propos In : **L'émigration turque en France : 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie : Bibliographie commentée, proposée à l'occasion du 50e anniversaire de la signature d'un accord bilatéral de main-d'œuvre entre la France et la Turquie le 8 avril 1965** [en ligne]. Istanbul : Institut français d'études anatoliennes, 2015 (généré le 29 juin 2019). <http://books.openedition.org/ifeagd/1206>

⁶² Ayhan Kaya, Ferhat Kentel, **Euro-Turks: A Bridge Or A Breach Between Turkey And The European Union?**, Brussels : Centre for European Policy Studies, 2005, p. 13.

⁶³ Stéphane de Tapia, « la création d'entreprises populaire par les migrants en Turquie » **Revue européenne des migrations internationales**, Vol 2, N° 1, Septembre 1986, p. 59-65

Le passage de statut de main d'œuvre à l'entrepreneur était d'abord pour répondre aux besoins des Turcs autour. C'est ce qu'on appelle « l'économie de niche » dans la littérature. ⁶⁴ Les entrepreneurs turcs au fur et à mesure ont commencé à investir pour répondre aux besoins des Français. C'est ainsi qu'ils contribuent aujourd'hui aux relations économiques et commerciales franco-turques.

b. Les investissements turcs et les grandes entreprises turques implantées en France

La Turquie est le 29^e investisseur étranger en France en 2015 avec une centaine d'entreprises. Ces entreprises implantées de provenance de la Turquie emploient plus de 1300 personnes en France. En 2018, six nouveaux investissements se sont réalisés. Cela permettra la création de 47 emplois. La France est un deuxième lieu de destination dans le classement de destination de pays pour les investissements turcs à l'étranger. ⁶⁵

Les secteurs des investissements turcs en France sont diversifiés tels que des constructeurs automobiles et équipementiers matériels aéronautiques, des navals et ferroviaires, des équipements électriques, électroniques, informatiques et des composants électroniques, le conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises. Les cinq les plus grandes entreprises turques implantées en France sont Kökler Yatırım Holding (United Biscuits), Doğuş Holding (Mb 92), Orhan Holding A S (Nobel Plastiques), Eczacıbaşı (Villeroy & Boch), Özler Plastik. ⁶⁶

⁶⁴ DETIK Türkiye Araştırmalar Merkezi, « Hollanda ve AB'deki Türk Nüfus, Hane Verileri ve Girişimcilerin Ekonomik gücü, Nisan 2007, <https://docplayer.biz.tr/3278954-Hollanda-ve-avrupa-birligi-ndeki-turk-nufus-hane-verileri-ve-girisimcilerin-ekonomik-gucu.html> (5 Mars 2019), p.12.

⁶⁵ CCI, « En 2018, 6 investissements turcs ont été recensés en France, ce qui a permis la création de 47 emplois » 17.Avril.2019, <https://www.ccift.com/actualites/n/news/en-2018-6-investissements-turcs-ont-ete-recensees-en-france-ce-qui-a-permis-la-creation-de-47-emplo.html>, (10 Mai 2019).

⁶⁶ Business France, « Bilan des des investissements internationaux en France 2018 » https://www.businessfrance.fr/Media/Production/PROCOM/Articles%20-%20News/Bilan_int_INVEST-FR-BD.pdf, (10.Avril.2019)

PARTIE III

A. LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO TURQUES MALGRE LES CRISES BILATERALES

Les échanges commerciaux franco-turcs peuvent être mesurés en fonctions des exportations, des importations et des investissements entre les deux pays. Les flux des échanges commerciaux continuent depuis toujours, sans interruption à la fois en ralentissement et en hausse. Parallèlement à cela, on observe une baisse et une hausse mais aucune coupure dans les relations diplomatiques. Il est vrai que les deux pays ont vécu des moments difficiles sur le plan diplomatique. Comme il a été déjà mentionné, à partir de 2001, les deux pays ont passé à l'épreuve des crises diplomatiques et politiques à la fois petites et graves telle qu'en 2003, en 2006 puis en 2011 et en 2012. A l'époque les relations commerciales ont été proposées comme une contre-mesure aux crises bilatérales. D'un autre côté, elles ont tenté de construire de bonnes relations grâce à des organisations comme dans l'exemple de la saison de la Turquie en France en 2009 ou avec des visites d'État comme la visite de François Hollande en 2014 après 22 ans après la dernière visite d'un président de la République Française en fonction en Turquie. Pendant ces visites d'État les leaders des pays ont visé d'augmenter les échanges commerciaux bilatéraux. A la lumière de ces informations, la première impression est probablement un changement dans les relations commerciales en fonction de relations bilatéraux diplomatiques. Autrement dit une baisse voire une coupure des relations commerciales pendant les crises diplomatiques ou une hausse pendant l'amélioration des relations diplomatiques. Cependant, nous avons bien constaté dans les parties précédentes que les relations économiques et commerciales ne changent pas parallèlement aux relations diplomatiques. Le plus intéressant était de voir une hausse des échanges commerciaux aux cours des moments des crises diplomatiques.

C'est pour cela que dans cette partie, les expériences des personnes du monde du business, des conseillers économiques et des diplomates en Turquie pendant les moments des crises diplomatiques ont été interrogés à travers des entretiens réalisés avec eux. Dans un premier temps, on va essayer de montrer leur manque de réponse contre les crises diplomatiques interétatiques. En d'autres termes, comment ont-ils continué à faire du business et à investir dans un pays avec lequel leur pays d'origine était en crise

diplomatique ? Dans cette partie il était aussi en question de savoir quelle était leur motivation de continuer ces relations commerciales malgré les crises. Dans un deuxième temps, les grands contrats interétatiques qui ont impactés seront abordés comme une exception parmi les échanges commerciaux. Ensuite, les liens éventuels entre les relations commerciales et des relations diplomatiques seront discutés au moyen des entretiens à partir des interventions des institutions intermédiaires pendant les moments difficiles. Pour finir, nous verrons qu'il y a des suggestions des interlocuteurs afin d'améliorer les relations à tous les niveaux.

1. Les crises bilatérales franco-turques et la continuité des activités commerciales

a. Au niveau export-import

Les flux des échanges commerciaux bilatéraux sont en train de se développer depuis 2001. On observe néanmoins quelques ralentissements dans ce flux. De même, il y a une fracture notamment à partir de 2008. Comme il est possible de voir dans le graphique (voir le graphique p. 32), les échanges totaux ne sont pas impactés au moment des crises, bien au contraire ils se sont développés. Le changement a eu lieu en fonction du pays. En effet, les exportations turques vers la France s'élèvent tandis que les exportations françaises vers la Turquie baissent.

En effet, les relations économiques et commerciales se fondent à la base des exigences économiques et sous la domination des entreprises privées. Ces entreprises ayant aucun lien ni organique ni hiérarchique avec l'État sont libres de choisir leur partenaire dans un pays étranger. En général, les relations diplomatiques ne concernent pas leurs activités. Les appels à boycotter pendant les moments de crise étaient une exception, de sorte qu'ils ne sont pas réussis. Comme l'a affirmé Monsieur Raphael Esposito, Directeur Générale de CCI :

« Les relations économiques et commerciales continuent naturellement parce que ce sont des entreprises de deux pays qui font du commerce, ce ne sont pas deux États du commerce entre elles. On est dans une logique derrière à ce que l'entreprise turque continue à se développer à l'international comme des entreprises françaises sont amenées à se développer à l'international. Donc que les échanges commerciaux entre les

deux pays continuent à se développer. C'est tout à fait naturel c'est vrai pour plein d'autres pays. »⁶⁷

Ensuite, le déficit commercial bilatéral de deux pays dépend des exigences des pays, de la conjoncture économique intérieure des pays et de la situation économique mondiale. Monsieur Raphael Esposito ajoute qu'on constate quand même un ralentissement voire selon la période une baisse des exportations de la Turquie alors que depuis 5 ans les exportations turques en France augmentent parce que les produits turcs aujourd'hui répondent davantage à la demande des ménages et des entreprises françaises. Alors que les produits fabriqués en France correspondent moins aux besoins des entreprises turques.

Au lieu des relations diplomatiques, la conjoncture intérieure du pays est plus importante au niveau des échanges commerciaux. L'exemple de Chanel en Turquie est une bonne référence dans ce contexte. Chanel en Turquie est une société implantée depuis 2013 en Turquie avec une objectif de distribution et d'importation en Turquie. Elle a été affectée par les attentats en 2015 et la tentative de coup d'État indépendamment de la situation diplomatique.⁶⁸

b. Au niveau des investissements

Les investissements directs dans un pays étranger sont liés à plusieurs facteurs tels que la situation économique du pays, le pouvoir d'achat public, la proximité au marché cible, la compétitivité de ce pays. Les investissements directs dans un pays étranger se réalisent sous la direction des besoins économiques. Ainsi, un investisseur prend tout d'abord en considération ses exigences économiques quand il investit dans un pays étranger comme les hommes et les femmes d'affaire français des entretiens ont fait lorsqu'ils sont venus en Turquie. C'est le même principe évidemment pour les investisseurs Turcs partant en France.

⁶⁷ Raphaël Esposito, -Directeur de la Chambre de Commerce française en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales » Siège de CCI à Istanbul, (1^{er} Avril 2019).

⁶⁸ Vincent Darbo – Directeur Général de Chanel en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège de Chanel à Istanbul, (07 Juin .2019).

Il a été question lors des entretiens de l'impact des crises diplomatiques sur les investissements des interlocuteurs pendant leur implantation en Turquie. Ils ont réaffirmé les données économiques en disant qu'ils n'ont pas été impactés par les crises diplomatiques, ni lors de leur implantation ni après. Leur motivation de continuer à s'implanter en Turquie a essentiellement des raisons similaires.

D'abord, la société qui veut rester anonyme dans cette étude a été implantée en Turquie dans les années 2000. Elles ont été boycottées mais les boycotts n'étaient pas importants au point d'affecter les activités commerciales pouvaient. L'interlocuteur estime que le fait qu'ils n'aient pas été touchés est dû au fait qu'ils travaillent au niveau mondial et pas seulement local en Turquie et que leurs employés sont tous Turcs. Les moments des crises n'étaient pas très préoccupants pour eux parce qu'ils considèrent que ce genre de crises ne dure pas longtemps.⁶⁹

Ensuite, la société de Nexans a été implantée en Turquie en 2002 lors du moment de la première crise diplomatique selon cette étude. Ce n'était pas un frein pour leur développement. Par conséquent, ils ont continué à investir pour la construction de deux usines à Tuzla et à Denizli. Ils ne font pas du business uniquement en Turquie mais au niveau global. Leurs employés sont turcs.⁷⁰

Quant à Air Liquide, elle a été créée officiellement en Turquie en 2008. Mais le business a commencé en 2012. Comme il était prévu d'investir une nouvelle unité dans le contrat qu'Air Liquide a signé, ils ont investi deux unités à Izmir Aliğa et à Ankara Polatlı. Ils ne sont pas directement sensibles dans la relation diplomatique. Le fait que leur activité se répartit entre plein clients qui sont des entreprises privées mais peu de rapport avec les organisations publiques. En revanche, ils sont sensibles indirectement parce que les relations ont un impact comme la dévaluation de la livre turc. Le fait de la chute de la livre turc montre qu'ils investiront moins.⁷¹

⁶⁹ Anonyme, « Les Relations Commerciales Franco Turques Malgré Les crises Bilatérales », Istanbul : (21 Mars 2019)

⁷⁰ Jerome Leroy, - Directeur Général de Nexans en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège de Nexans à Istanbul, (07 Mai 2019).

⁷¹ Bertrand Saraux, -Directeur général d'Air Liquide de la Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège d'Air Liquide à Istanbul, (29 Mars 2019)

Groupama en tant que société investisseur française en Turquie n'a pas non plus été très affectée. La Directrice adjointe de Groupama Mm Guegan Tayar considère qu'ils ne sont pas très touchés parce que la société n'était pas très connue à l'époque. C'est-à-dire que la société pourrait être touchée si elle était connue dans le pays. Il faut savoir que Groupama ne contribue pas aux commerces franco-turcs mais elle contribue uniquement aux niveaux des investissements. C'est une filiale de Groupama France qui travaille uniquement dans le local en Turquie. Elle est subventionnée seulement pour les activités de réassurance depuis la France. Cette particularité de la société permet de mieux comprendre sa sensibilité dans la relation diplomatique.⁷²

Comme les interlocuteurs l'ont affirmé, les crises diplomatiques n'ont pas eu un impact sur les investissements. Pourtant les conseillers économiques disent le contraire pour les investisseurs potentiels. En effet les investisseurs éventuels peuvent changer d'avis lors d'une crise diplomatique. Cela veut dire que les investissements futurs peuvent être affectés par une crise bilatérale. Car ils ne prennent connaissance de la situation qu'au travers des média ou des journaux. Pourtant il faut noter que dans une période allant 2001 à 2008, les investissements français étaient en hausse en dépit des crises diplomatiques ou politiques. De même, la plupart des entreprises avec lesquelles on a fait des entretiens se sont implantées en Turquie au moment des crises.

« L'image du pays extérieur elle est portée par la politique. Si vous vivez à Paris, vous lisez les journaux. Vous ne savez pas ce qui se passe dans le pays. Donc vous prenez la décision à ce que les journaux vous disent. Quand on fait des affaires ou quand on vit dans un pays, on ne vit pas donc en fonction de la réaction. »⁷³

M. Stephan Dubost concernant au même sujet souligne l'importance de l'image du pays pour les investisseurs éventuels en disant :

« Là effectivement il y a un vrai sujet. C'est plus lié à l'image de la Turquie qui est véhiculée par cette espèce d'état de crise... Plutôt que de regarder la réalité de la situation économique de la Turquie et de la réalité de demande intérieur de la Turquie, la petite entreprise qui peut-être moins capacité d'étudier le marché qu'une grande, peut

⁷² Frédérique Guegan Tayar, -Directrice adjointe de Groupama de la Turquie, « Les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales » Istanbul : Siège de l'Europe, (3 Avril 2019).

⁷³ Jérôme Leroy,- Directeur Général de Nexans en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège de Nexans à Istanbul, (07 Mai 2019).

*être effectivement plus influencée par ce qu'elle lit dans les journaux, la déclaration de président du Turquie. C'est là qu'à mon sens les autorités turques quand même doivent être prudentes à ce niveau parce que l'image générale peut avoir un impact très fort. »*⁷⁴

Comme il a été expliqué les crises diplomatiques n'ont pas véritablement posé un problème pour les implantations des sociétés. Elles ne constituent pas non plus une raison valable pour que les sociétés déjà implantées en Turquie partent. En effet, les entreprises déjà implantées dans le pays ne partent qu'au moment où leurs intérêts commerciaux sont finis. S'il s'agit d'une crise ou une situation difficile, dans un premier temps elles essaient de sortir de cette situation au lieu de partir. C'est ainsi que les entreprises françaises ont consulté le service de l'ambassade française en Turquie aux moments des crises. Mm Frédérique Guegan ajoute ainsi à cette idée pour la crise de 2012 :

*« ...On a exprimé notre voix. CCEF est intervenu à Paris. Moi personnellement, j'avais envoyé un message à des députés français en tant que Frédérique Guegan Tayar de Groupama... »*⁷⁵

Par conséquent, le fait de sortir d'un pays est toujours stratégique. Certaines grandes entreprises françaises sont sorties du débouché de la Turquie comme Total. Selon les interlocuteurs, c'était tout à fait une décision stratégique. Comme dans l'exemple d'Air Liquide. Cette entreprise française existait en Turquie entre 1979 et 1995. Mais elle est partie en 1995 puisqu'elle n'avait pas réussi son business model en Turquie. Lorsqu'elle a développé son business model, elle s'est réimplantée dans le pays.⁷⁶

D'autre part, les investisseurs sont beaucoup plus affectés par la conjoncture intérieure du pays que par les crises bilatérales. Actuellement, les investissements français en Turquie sont très faibles du fait de certaines raisons conjoncturelles du pays et de la situation économique mondiale. Les investissements ne peuvent pas rester durablement dans l'incertitude.

⁷⁴ Stéphan Dubost, -Conseiller économique de Service Économique Régional de l'ambassade de la France- siège de SER à Istanbul, (21 Mars 2019)

⁷⁵ Frédérique Guegan Tayar, -Directrice adjointe de Groupama de la Turquie, « Les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales » Istanbul : Siège de l'Europe, (3 Avril 2019).

⁷⁶ Bertrand Saraux, -Directeur général d'Air Liquide de la Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège d'Air Liquide à Istanbul, (29 Mars 2019)

« Depuis deux ans, on est dans une phase où les grands investissements diminuent. On importe les produits principaux et on est impacté par la crise économique. Le taux d'échange nous affecte. Comme l'inflation augmente, la compétitivité baisse parce que vous devez payer les salaires en fonction de l'inflation plus ou moins. Donc la compétitivité de la Turquie diminue. »⁷⁷

La directrice Générale d'ERAI en Turquie, explique ainsi la hausse et la baisse des investissements français en Turquie :

« Les années 2004-2005 étaient des années où le plus haut intérêt des français portait sur la Turquie. Il existe en effet cet intérêt sur la Turquie depuis l'implantation de Renault en Turquie. Même si l'intérêt a diminué ultérieurement, il existe toujours donc on peut continuer à pratiquer notre métier. Le marché du monde a une règle : si une société voit un avantage ou un potentiel fort dans un pays étranger, elle y restera sans prendre en considération les crises politiques, diplomatiques ou sociales. »⁷⁸

La conjoncture de la Turquie à la fois politique et économique est très dynamique. Ce dynamisme détermine le caractère et le flux des investissements étrangers. En effet la Turquie a une capacité industrielle qui connaît plusieurs phases depuis les années 60. La première phase est connue sous le nom de « l'économie de montage » qui a débuté par l'implantation des sociétés telle que Renault, Fiat et Ford. Puis avec le coup d'État en 1980, l'économie turque et son industrie ont vécu un point de rupture car l'économie turque s'est ouverte au monde. « L'économie du montage a laissé sa place à « l'économie de sous-traitant ». C'est un type d'économie où les donneurs d'ordres font produire une partie de leur production aux sous-traitants avec un certain degré d'autonomie. L'économie de montage et l'économie de sous-traitant sont très différentes au sens de l'autonomie. La nouvelle phase de l'économie incite la Turquie à produire ses biens par sa propre connaissance et sa propre puissance industrielle. A partir des années 2000, la Turquie s'est mise en recherche d'une autonomie exacte dans certains produits. Elle a désormais envie de produire son concept propre et de le vendre au marché. Depuis que le profil du pays a changé, les entrepreneurs français ont dû changer aussi leur

⁷⁷ Jérôme Leroy,- Directeur Général de Nexans en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège de Nexans à Istanbul, (07 Mai 2019).

⁷⁸ Soylu, Simay. -Directrice Générale d'ERAI en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », siège d'ERAI à Istanbul, (05.03.2019)

politique. Car il n'est plus possible de survivre en Turquie en tant qu'entrepreneur étranger sans bien comprendre les besoins de débouché.⁷⁹

c. Les grands contrats comme une exception

Concernant les échanges commerciaux bilatéraux, tous les interviewés ont mentionné les grands contrats que les crises bilatérales peuvent affecter. Les grands contrats sont en général des contrats que les États signent un accord entre étatiques sur un domaine public qui exigent un grand investissement comme le domaine spatial, le domaine de la défense, le transport public peuvent être cités en exemples. Les interviewés affirment que s'il y a une crise diplomatique ou un désaccord entre les États, ce type de contrats en risque d'être annulés. En plus, les grands contrats exigent des bonnes relations. En effet, les négociations qui étaient faites avec Alcatel en tant qu'entreprise française se sont arrêtées. Également l'adjudication avec la France était venue sur le point d'annuler au moment de la crise en 2001.⁸⁰

Pourtant au cours de la recherche d'un partenariat pour un grand projet, avoir de bonne relation n'est pas seule critère. Il y a évidemment d'autres facteurs comme l'explique M. Stephan Dubost :

« Les grandes questions très emblématiques, comme TGV en Turquie, exigent des bonnes relations, sauf si la Turquie est convaincue qu'il y a qu'un seul produit qui tient la route, c'est un TGV Français... Aussi pour le contrat d'armement ou des équipements d'infrastructure. Il vaut toujours mieux avoir une bonne relation. Mais ce n'est pas suffisant. C'est une question de compétitivité, du financement. Peut-être d'autres obstacles qui peuvent freiner. C'est n'est pas uniquement lié à la relation diplomatique ou politique. »⁸¹

2. Les liens entre le commerce et la diplomatie à l'intermédiaire des institutions publiques et privées

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Baskın Oran, *Türk Dış Politikası* Vol. III op.cit, p.187.

⁸¹ Stéphan Dubost, -Conseiller économique de Service Économique Régional de l'ambassade de la France- siège de SER à Istanbul, (21 Mars 2019)

Lors des entretiens avec les entreprises françaises et les agences de commerce, il était intéressant de découvrir le rapport fort entre la France et les entreprises françaises en Turquie. Ce rapport s'est construit depuis des institutions intermédiaires publiques ainsi que des institutions privées. Les témoins ont cité des acteurs intermédiaires tels que les conseillers du commerce extérieur de la France, YASED (Uluslararası yatırımcılar derneği - Association des investissements étrangers), TUSIAD (Türkiye Sanayicileri ve İşadamları Derneği - Association des Industriels et hommes d'affaires turcs), L'institut du Bosphore : il y a aussi en son sein du TUSIAD, France et la Turquie qui est un groupe indépendamment de l'institut du Bosphore, la Chambre de Commerce de la France à Istanbul, les consultants privés et publics.

Tout d'abord Monsieur Buschwalter le Consul Général de la France explique le fonctionnement des acteurs intermédiaires ⁸²:

« Il y a beaucoup de cercles dans les relations Franco-Turques. Le cercle de conseil de commerce extérieur un cercle informel, ce n'est pas un cercle public comme la chambre de commerce. Les réunions sont institutionnalisées tous les trois mois mais l'ambassadeur, il est en contact quotidien toutes les semaines. Il a le service d'économie à Ankara, Business France et chaque semaine, chaque jour, il voit des chefs d'entreprises, des Turcs, des Français. Il est plongé dans toutes façon dans les relations, moi aussi dans les relations commerciales et économique entre les deux pays. Il n'y a pas des réunions, des contacts, il y a les autres acteurs, les visites, les missions. Tous ces cercles comme des antennes de faire remonter des informations et d'avoir la photographie la plus complète qu'est-ce qui se passe. C'est un peu comme des senseurs. Avec leurs aides, on arrive à mieux comprendre la réalité. L'ambassade va utiliser toutes ces informations pour faire une suggestion à Paris. Tous sont des processus très interactifs. »

Comme il était déjà abordé sous le titre de « fondation des chambres de commerce en Turquie et France » l'existence des agences intermédiaires publiques en Turquie et en France n'est pas nouvelle, tandis que les agences intermédiaires privées

sont présentes en Turquie et en France depuis seulement les dernières années. Quand on regarde des deux exemples d'ERAI Turquie et de Business France en Turquie ; ERAI s'est implanté en Turquie en 2006. Alors que Business France en tant qu'agence publique liée à la France, il fait longtemps qu'il procède ses activités sous le contrôle du Service Économique de la France en Turquie mais il est développé davantage ses activités en Turquie depuis les dernières années. Les interlocuteurs d'ERAI et de Business France ne partagent pas l'avis que la fondation de leur agence ou l'élargissement de leur agence sont liés à la conjoncture politique ou diplomatique. Mme. Simay Soylu directrice générale d'ERAI Turquie trouve que la fondation ou le développement de ce type des agences est lié à la décentralisation que la France menait dans son politique intérieure et extérieure. C'est-à-dire que si les dirigeants du pays sont favorables pour à la décentralisation, les agences commerciales se renforcent dans les pays où ils sont présents. Sinon, le pouvoir se concentre dans le pays et les agences à l'étranger commencent à fermer.

Les agents intermédiaires publics du côté turc que les interlocuteurs ont cité sont DEIK- Dış Ekonomik İlişkiler Kurulu - Conseil Des Relations Economiques Exterieures, TUSIAD, Institut du Bosphore et YASED. Ces agents ne sont pas uniquement au service des relations franco-turque excepté l'Institut du Bosphore. Alors qu'ils sont indirectement liés aux relations, ils sont efficaces au niveau des relations bilatérales.

DEIK (le conseil turc des relations économiques extérieures) a été créé en 1986. Sa mission est d'organiser et de gérer les relations économiques extérieures du secteur privé turc, notamment en ce qui concerne le commerce extérieur, les investissements internationaux, les services, passation de marché et logistique ; analyser les opportunités d'investissement chez soi et à l'étranger ; contribuer à stimuler les exportations du pays et à coordonner des activités de développement commercial similaires. « Diriger les relations économiques extérieures du secteur privé turc » pour devenir une organisation de « diplomatie du commerce ». Le conseil représente le monde des affaires turc et ses principaux entrepreneurs et contribue au fonctionnement de l'institution.⁸³

⁸³ DEIK, About DEIK, <https://www.deik.org.tr/deik-about-deik>, (20.03.2019).

YASED Turquie a été créée en 1980 en tant que seule organisation non gouvernementale (ONG) représentant les sociétés internationales opérant en Turquie. YASED opère dans l'industrie pour plus de 15 pays, guide l'économie de 5 continents et 25 pays qui investissent en Turquie et est l'organisation faîtière des entreprises internationales, des plus grands représentants des secteur diversifiés.⁸⁴

TÜSIAD a été fondée en 1971 pour représenter le monde des affaires turc, TÜSIAD est une organisation bénévole, indépendante et non gouvernementale qui se consacre à la promotion de l'aide sociale par le biais de l'entreprise privée. Il représente 4500 entreprises., TÜSIAD basé à Istanbul avec un bureau de représentation à Ankara; Les autres bureaux de représentation internationaux sont à Bruxelles, Washington DC, Berlin, Londres et Paris; il a des réseaux en Chine, dans la Silicon Valley et dans la région du Golfe.

L'Institut du Bosphore ; sa création est commune, cette organisation est turco-française et est placée sous la direction de TUSIAD. L'Institut du Bosphore constitue un espace d'échanges et de débat permanent, libre et objectif. Il a pour vocation de renforcer les liens entre la France et la Turquie. L'institut du Bosphore a pour objectif de favoriser une meilleure compréhension de la Turquie en France, de faciliter la réflexion en commun des Français et des Turcs sur l'Europe et les enjeux mondiaux actuels ainsi que de contribuer à façonner les politiques publiques en France et en Turquie. L'Institut débat sur des sujets géopolitiques, économiques, sociétaux et culturels afin de souligner l'implication de la Turquie dans la société mondiale et en particulier ses liens étroits avec l'Union Européenne et la France. L'Institut du Bosphore est une organisation indépendante qui rassemble des personnalités turques et françaises de haut niveau et issues d'horizons divers : politiciens, entrepreneurs, économistes, experts et intellectuels.⁸⁵

a. Les missions des acteurs économiques au moment des crises diplomatiques

Les institutions intermédiaires ayant été citées sous le titre précédent peuvent réagir pendant les moments difficiles étant donné qu'elles représentent les intérêts de

⁸⁴YASED, About YASED, <https://www.yased.org.tr/en/from-yased/about> (20.03.2019).

⁸⁵ Institut du Bosphore, <http://www.institut-bosphore.org/> (20.03.2019)

leurs adhérents. A côté de ces agents il y a aussi le Conseiller du commerce extérieur de la France où presque trente sociétés françaises sont adhérentes. Ils se réunissent tous les trois mois pour s'informer sur ses activités économiques et commerciales. C'est aussi comme une plateforme où les sociétés françaises peuvent échanger pendant les moments difficiles.

« On ne fait pas la politique mais on pense que la politique ne doit pas se mêler de ça. Donc les sociétés françaises font leur possible, vivre et alimenter les relations franco-turques. C'est n'est pas possible de vivre mais en tout cas, on essaie de participer dans notre vie locale en rencontrant aussi les autorités turques soit en tant que la société aux ministres à Ankara près de trésors par exemple, via CCEF, via YASED. Quand ils organisent des conférence ou réunion, ils nous demandent de parler de nos problèmes. On a des liens forts avec TUSIAD. On a impliqué ce genre de rencontre. »⁸⁶

L'exemple de TUSIAD est important dans le cadre de cette étude. En 2001, lorsque le projet de la loi sur le génocide arménien a été envoyé au parlement de la république de la France, TUSIAD a réuni un comité qui était composé des hommes d'affaires et des présidents de chambres de commerce de la France et de la Turquie pour faire du lobbying à Paris.⁸⁷ Parallèlement à cela, dans les différentes dates contre les crises il y a eu différentes réactions. Les hommes d'affaires français en Turquie, les hommes d'affaires turcs qui travaillent avec la France ont intervenu eux même ou avec les intermédiaires dont il s'agit dans cette partie.

En résumé, les acteurs économiques français en Turquie sont des intermédiaires entre les sociétés implantées en Turquie. En revanche, les acteurs économiques turcs sont des intermédiaires entre les sociétés turques qui travaillent avec la France et les sociétés françaises implantées en Turquie et les autorités politiques de la Turquie.

3. Pistes pour l'amélioration des relations

Au cours de réceptions officielles franco-turques, il est une tradition de parler de l'ancienneté des relations franco-turques qui durent depuis le 16^e siècle. Les entretiens réalisés pour cette étude ont aussi commencés par cette référence historique des relations.

⁸⁶ Frédérique Guegan Tayar, -Directrice adjointe de Groupama de la Turquie, « Les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales » Istanbul : Siège de l'Europe, (3 Avril 2019).

⁸⁷ Baskın Oran, Türk Dış Politikası Vol. III op.cit, p.180.

Pourtant à la fin des entretiens on a découvert qu'il y avait un manque de connaissance mutuelle dans deux pays. Ni la Turquie connaît assez bien la France, ni la France connaît assez bien la Turquie. Tous les interlocuteurs sont d'accord que si les deux pays se connaissaient mieux, les échanges économiques se renforceraient davantage.

Tout d'abord, les Français ne sont pas au courant de l'existence de la Francophonie en Turquie. Mais une fois qu'une entreprise française s'implante en Turquie, cela facilite beaucoup leur établissement dans le pays. Sinon, il y a une barrière linguistique pour les deux côtés.

Ensuite, le manque de connaissance cause des préjugés au sein du peuple des deux États. Aux moments d'une crise, il est facile que les préjugés replacent par le sentiment hostile envers une nationalité qu'ils ne se connaissent pas assez. D'un autre côté, il est important de se connaître mutuellement pour les investissements. Selon les expériences des conseillers économiques, les investisseurs les trouvent eux-mêmes et uniquement s'ils ont vraiment un projet en Turquie ou en France. Sinon, ils ne sont pas convertibles à faire un business dans un pays qu'ils ne connaissent pas. Les informations se diffusent par bouche à oreille. Cela n'est pas toujours bon pour arriver à une information juste.

Pour arriver à cet objectif de faire une bonne connaissance mutuelle, les interviewés proposent quelques solutions comme d'augmenter le flux du tourisme entre les deux pays, de faire continuer les programmes d'échange universitaires ou éducationnelles, de faire des projets communs à la fois culturel, économique ou autre. Avant tout, il faut mieux s'intégrer.

Il est important d'autre part de résoudre les complications de l'administration de douane et de visa. Ces dernières ont des impacts très graves dans les échanges commerciaux. Il faut créer des accords douaniers plus avantageux pour créer des échanges économiques plus simples.

Conclusion

Les relations économiques franco-turques malgré les crises bilatérales ont été élaborées par son histoire, par les données graphiques, les recherches académiques mais aussi par les entretiens avec les acteurs du monde du business franco-turc en Turquie. Nous allons finalement conclure tout ce que nous avons étudié dans les parties précédentes concernant notre problématique qui fait apparaître la question suivante : comment les deux États peuvent-ils poursuivre les relations économiques franco-turques sans interruption malgré les crises bilatérales. Il faut noter que la profondeur historique des relations a fait naître les relations actuelles. Tout d'abord, les bonnes relations diplomatiques ont développé des relations économiques qui ont commencé par les capitulations. Ensuite, les relations économiques ont favorisé l'influence française en Turquie soit par l'éducation soit par la linguistique. Les relations satisfaisantes continuent également à l'époque de la République de Turquie. En dépit des bonnes relations pendant les premières années de la République de Turquie, le commerce entre la France et la Turquie n'était pas autant évolué du fait de la conjoncture des deux pays mais aussi de la conjoncture économique mondiale de l'époque.

Les échanges commerciaux entre les deux ont commencé à se développer parallèlement aux politiques commerciales extérieures et aux politiques industrielles de la Turquie. Plus la Turquie s'ouvre à l'économie mondiale, plus les investissements français se déplacent en Turquie ainsi les échanges bilatéraux augmentent. Ces politiques de la Turquie se divisent en deux parties : avant les années 1980 et après les années 1980. Même s'il y a quelques investissements français avant les années 1980, les plus importants étaient essentiellement après les années 1980 voire après 1998.

D'autre part, les années d'augmentation des flux des échanges et des investissements avec la France étaient paradoxalement en hausse aux cours des crises bilatérales comme les années 2001, 2003, 2006 et 2011. L'issue des tensions et des crises tournait toujours autour de deux sujets essentiels comme la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne et la question arménienne. Il faut ajouter qu'il y avait des menaces contre les activités économiques des sociétés françaises en Turquie comme l'annulation des projets d'accords et des appels de boycott. Malgré tout, les données, les chiffres et les entretiens montrent qu'il n'y pas eu beaucoup d'effet sur les décisions des

investisseurs vu que certains interlocuteurs sont venus en Turquie lors d'une crise bilatérale.

Par ailleurs, au cours des dernières années on remarque une baisse de la part des exportations françaises tandis que la part des exportations de la Turquie dans les échanges bilatéraux est en hausse. Cela ne peut être expliqué ni par les relations bilatérales ni par les relations diplomatiques mais par la situation économique des pays de même que la situation économique mondiale. L'économie de la Turquie s'est développée au cours des dernières années en comparaison des débuts des années 2000. C'est pour cela que la France répond moins aux besoins de la Turquie que la Turquie répond à ses besoins. Cependant la conjoncture intérieure de la Turquie est moins stable et moins fiable pour les investisseurs français comme pour les autres investisseurs étrangers. Ces derniers facteurs sont de plus grands enjeux que les crises bilatérales selon les investisseurs. Il faut aussi aborder la question de la présence de la France en Turquie et celle de la présence de la Turquie en France. Il s'agit de la même tendance sur ces présences mutuelles avec les mêmes raisons du changement des flux des échanges bilatéraux. En outre, tous les interlocuteurs étaient d'accord sur l'impact des grands accords pendant les crises bilatérales. Les échanges et l'investissement pourraient ne pas être affectés par les sociétés privées mais par les grands accords qui sont très liés à l'État. Cela pourrait causer un impact sur eux.

Pour conclure, les crises bilatérales entre les dates 2001 et 2018 étaient remarquables dans l'histoire des deux pays. Pourtant, contrairement à la croyance populaire il n'y a pas eu de grands impacts sur les relations économiques. Ainsi elles ont continué sans interruption. Mais les autres facteurs comme la conjoncture politique intérieure et la situation économique des pays sont plus distinctifs par rapport aux crises bilatérales.

Comme nous avons pu le croire, ni les crises dans les relations bilatérales ni l'amélioration des relations ne sont considérées comme effectives dans les relations commerciales. La hausse ou la baisse dans ces relations commerciales ne peuvent pas s'expliquer pour ces raisons. Une des raisons qui rend attractive un pays sont les avantages que les autres pays peuvent tirer des activités commerciales et des investissements. Mais comme expliqué peu avant, les grands accords se trouvent sous risques. Cependant, ils ne

constituent pas pour les deux parties, des possibles sanctions. La proposition de loi en 2001 a été discutée au parlement une semaine seulement après la conclusion du grand accord, ce qui peut être la preuve que les crises n'affectent pas les relations économiques. Toutefois, il est vrai que les crises subies entre ces deux pays peuvent inquiéter les investisseurs étrangers. C'est pourquoi, il a été fait recours aux divers agents et organisations interétatiques. Une autre question qu'il faudra aborder sont les nouveaux investisseurs. Ces diverses crises peuvent être un frein aux yeux des nouveaux investisseurs. Puisqu'ils n'ont pas encore entamé d'investissement, le fait qu'ils changent d'avis est plus probable. Cette idée concernant les investisseurs potentiels est avancée dans les reportages est n'est pour l'instant qu'une supposition. Pour valider cette idée, il faudrait interroger les investisseurs qui, voulant investir dans un de ces pays, y renoncent du fait des crises politiques.

D'autre part, la longue histoire des relations bilatérales n'est pas une situation connue des autres (comme des investisseurs) mais seulement des acteurs diplomatiques et des hommes d'affaires qui y ont déjà investi. Pour améliorer les relations à tous niveaux il faut faire connaître les deux pays l'un à l'autre. Il faut soutenir les échanges éducationnels, l'apprentissage linguistique, les événements culturels et communs comme la saison de la Turquie sur le plan bilatéral. Si nous mettons au programme ce type de projets à l'agenda, l'évolution des relations pourrait tourner au positif et mettre un terme aux crises bilatérales.

Le dernier point que l'on puisse aborder à propos de cette recherche est que les relations commerciales franco-turques sont gérées par des crises et nous montrent qu'il existe un espace libre de diplomatie et de commerce et des points de départ distincts. L'affaiblissement du champ diplomatique n'implique pas un affaiblissement du commerce, mais de solides relations commerciales peuvent empêcher la rupture de la diplomatie. C'est un fait, dans ce passé fort des deux pays, mais il existe des relations fortes qui ne se brisent pas mais qui ne progressent pas. Les conclusions de cette étude devraient être approfondies, identifiées et révélées par des facteurs autres que diplomatiques ou commerciaux qui entravent les progrès.

SOURCES

1- Les Livres et Les articles

- Ateş, Toktamış. *Les relations Franco-Turques des origines à nos jours*. Istanbul: Créative Yayıncılık. 1992.
- Birand, Mehmet Ali. *Türkiye'nin Avrupa Macerası 1959-1999*. İstanbul: Doğan Kitap. 2000.
- Brecher Michael, *Crises in World Politics*, Oxford ; Pergamon Press, 1992.
- Boratav, Korkut. *Türkiye İktisat ve Tarihi*. İstanbul: İmge Kitabevi. 2016.
- Giz, Adnan. «Osmanlı Devleti'nde ticaret, Sanayi Odaları ve Borsalar.» *Tanzimat'tan Cumhuriyet'e Türkiye Ansiklopedisi*. İstanbul: İletişim Yayınları. 1985.
- Izzo, Catherine, et Jean-Pierre Salvetat. *Plaidoyer pour la Turquie- De François 1er à Nicolas Sarkozy*. Paris: Editions L'Harmattan. 2011.
- Kepenek, Yakup. *Türkiye Ekonomisi*. İstanbul: Remzi Kitabevi. 2012.
- Oran, Baskın. s.d. *Türk Dış Politikası*. Vol. I. 21^{ème} Edition, İstanbul: İletişim. . 2016.
- Oran, Baskın. s.d. *Türk Dış Politikası*. Vol. II. 15^{ème} Edition, İstanbul: İletişim. . 2015.
- Oran, Baskın. s.d. *Türk Dış Politikası*. Vol. III. 1^{ère} Edition, İstanbul: İletişim. . 2013.
- Roberts, J. M. *Avrupa Tarihi*. Traduit par Fethi Aytuna. İstanbul: İnkılap Kitabevi. 2010.
- Sadège, Mirielle. *Témoin d'une décennie de l'histoire*, Vol. 1^{ère} Edition, édité par Merve Şahin Üçkardeş, 36-38. Paris: Les Editions CVMag. . 2015.
- Thobie, Jacques. *Intérêts et imperialism français dans l'empire ottoman 1895-1914*. Paris: Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. 1977.
- Thobie, Jaques. *La France, L'Europe et L'Est Méditerranéen depuis deux siècles: Economie/ Finance/Diplomatie*. Première vols. İstanbul: Les Editions Isis. 2007.

2- Les Révues

Billion, Didier. « France- Turquie : entre tensions et normalisations...» *Confluences Méditerranée* (N°96), 2015-2016.

Chambre de Commerce Constantinople, «la Revue Commerciale du Levant » 31 Mai: 1923.

De Tapia, Stéphane, «La création d'entreprises populaires par les migrants en Turquie.» *Revue européenne des migrations internationales* n°1 (Vol 2): 59-65. 1986.

Toprak, Zafer. «Osmanlı'da Ecnebi Ticaret Odaları.» *Finans Dünyası*. 1990. 78-81

3- Les Rapports

BF 2018. « Fiche Pays Turquie » Accès le Avril 2019.
<https://export.businessfrance.fr/001b1806554a+fiche-pays-turquie.html>.

BF 2018. « Bilan des investissements internationaux en France.» Accès le Mai 2019.
https://www.businessfrance.fr/Media/Production/PROCOM/Articles%20-%20News/Bilan_int_INVEST-FR-BD.pdf.

CCI France Turquie. s.d. *La France en Turquie*. Accès le Avril 2019.
<https://www.ccift.com/la-chambre/la-france-en-turquie.html>.

CCI. 2019. *Commerce Bilatéral Franco- Turc*. Février. Accès le Juin 10, 2019.
<https://www.ccift.com/actualites/n/news/les-echanges-commerciaux-franco-turcs-en-2018-sont-en-recul-14-par-rapport-a-2017-en-raison-de.html>.

Malhuret, Claude, Claude Haut, et Leila Aïchi.. « Rapport d'information.» Un partenaire important pour la France, 2015-2016

République Française; République de Turquie. 2010. « Saison de la Turquie en France.»

Loirat Vivien, sous la direction d'Axel Baroux, « Guide des affaires de Turquie », Ubi France Turquie, 2011.

4- Les Sources Électroniques

s.d. Accès le 04 2019. <http://www.gsl.gsu.edu.tr/fr/tarihce/genel>.

s.d. Accès le Avril 2019. <https://www.deik.org.tr/deik-about-deik>.

s.d. <http://www.institut-bosphore.org/>.

Aksaz, Elif. *L'émigration turque en France: 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie*. Istanbul. <http://books.openedition.org/ifeagd/1206> 2015. (le 29 juin 2019)

Aksoy, Ekrem. 2015. 29 06. Accès le 04 2019. <https://gerflint.fr/Base/Turquie8/aksoy.pdf>.

BF . 2019. *En 2018, 6 investissements turcs ont été recensés en France, ce qui a permis la création de 47 emplois*. 17 Avril. Accès le 2019 Mai. <https://www.ccift.com/actualites/n/news/en-2018-6-investissements-turcs-ont-ete-recensees-en-france-ce-qui-a-permis-la-creation-de-47-emplo.html>.

Elveren, Muammer. 2001. *Fransız basını: İlk misilleme Alcatel*. 25 01. Accès le Juin 2019. <http://www.hurriyet.com.tr/ekonomi/fransiz-basini-ilk-misilleme-alcatel-39219639>.

Eurasia rail turkey. 2018. *Türkiye'de Demiryolu Taşıtlarına Talep Artıyor*. 25 Octobre. Accès le Juin 2019. <https://www.eurasiarail.eu/Haberler/rolling-stock-demand-in-turkey-heightens>.

Ozen, Levent. 2012. *Dünya*. 19 09. Accès le Juin 2019. <https://rayhaber.com/2012/09/tcdd-yuksek-hizli-tren-seti-projesi-ihalesini-alstom-firmasi-kazandi/>.

Rausas, G. de Péliissié du. 1910. *Le régime des capitulations dans l'Empire Ottoman*. Tome 1er. Prod. Arthur Rousseau. Paris. <https://archives.saltresearch.org/handle/123456789/109936>.

- Sputnik. 2018. *Türkiye, Fransa ve İtalya uzun menzilli hava savunma sözleşmesi imzaladı.* 05 01. Accès le Mai 2019. <https://tr.sputniknews.com/savunma/201801051031696070-turkiye-fransa-italya-fuze/>.
- s.d. *Türksat Satellit History.* Accès le Juin 2019. <https://www.turksat.com.tr/en/corporate/about-us/satellite-history>.
- Thales. s.d. *Home.* Thales. Accès le 05 2019. <https://www.thalesgroup.com/tr/global-presence-middle-east-africa-turkey/uzay>.
- The World Bank. s.d. Accès le Avril 2019. <https://databank.worldbank.org/data/databases/page/1/orderby/popularity/direction/desc?qterm=France>.
- Yetkin, Murat. 2019. *Analiz: S-400 krizinden çıkışta bir ihtimal daha var.* 27 Mai. Accès le Mai 2019. <https://t24.com.tr/haber/analiz-s-400-krizinden-cikista-bir-ihimal-daha-var,823196>.
- Kaya, Ayhan, et Ferhat Kentel. 2005. *Euro-Turks A Bridge or a Breach between Turkey and the European Union?* Prod. Centre for European Policy Studies. Brussels.

5- Les Entretiens

Anonyme, « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Istanbul : (21 Mars 2019)

Buchwalter, Bertrand. -Consulat Général de la France à Istanbul-, Conférence sur « l'Importance de la langue française dans la diplomatie et les relations franco turques », Istanbul, l'Université de Marmara (20.03.2019).

Darbo, Vincent. – Directeur Général de Chanel en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège de Chanel à Istanbul, (07 Juin .2019).

Dubost, Stéphan. -Conseiller économique de Service Économique Régional de l'ambassade de la France- siège de SER à Istanbul, (21 Mars 2019)

Guegan Tayar, Frédérique. -Directrice adjointe de Groupama de la Turquie, « Les Relations Franco Turques malgré les crises bilatérales » Istanbul : Siège de l'Europe, (3 Avril 2019).

Lavigne, Cécile. -Directrice de service d'invest Business France en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Business France Istanbul, (13 Mars 2019)

Leroy, Jerome. - Directeur Général de Nexans en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège de Nexans à Istanbul, (07 Mai 2019).

Saraux, Bertrand. -Directeur général d'Air Liquide de la Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », Siège d'Air Liquide à Istanbul, (29 Mars 2019)

Soylu, Simay. -Directrice Générale d'ERAI en Turquie- « Les Relations commerciales Franco Turques malgré les crises bilatérales », siège d'ERAI à Istanbul, (05.03.2019)